

2010

COMPTES ANNUELS
DE L'AGENCE EXECUTIVE POUR
L'EDUCATION, L'AUDIOVISUEL ET
LA CULTURE

TABLE DES MATIERES

	PAGES
I. <u>BASES LEGALES ET PRINCIPE COMPTABLES</u>	3
II. ETATS FINANCIERS	
1. <u>BILAN</u>	7
2. <u>COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE</u>	13
3. <u>RECONCILIATION RESULTAT BUDGETAIRE/COMPTABLE</u>	17
4. <u>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</u>	18
5. <u>DROITS ET OBLIGATIONS HORS BILAN</u>	18
III. ETATS BUDGETAIRES	
1. <u>RESULTAT BUDGETAIRE</u>	19
2. <u>EXECUTION BUDGETAIRE</u>	20
3. <u>BUDGET 2009 ET TRANSFERTS</u>	28
4. <u>RESSOURCES HUMAINES</u>	31

I. BASES LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES

A. Introduction

Le système comptable de l'agence se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale d'exercice tenues en euros. La comptabilité budgétaire a pour objet de donner une image détaillée de l'exécution budgétaire et elle est basée sur le principe de comptabilité de caisse modifié, c'est à dire qu'elle reconnaît la dépense ou la recette au moment où elle est décaissée ou encaissée à l'exception d'éléments comme le report de crédit. La comptabilité d'exercice, quant à elle, enregistre la dépense ou le revenu dans la période où la prestation qui y est liée survient, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement.

Les comptes, en plus d'être réguliers, sincères et complets doivent donner une image fidèle des actifs et passifs de l'agence, des droits et obligations de celles-ci, de ses flux de trésorerie ainsi que de l'exécution budgétaire en recettes et dépenses.

L'objectif des Etats financiers est de fournir une information sur la situation patrimoniale et financière, sur le résultat économique, les flux de trésorerie et la variation des capitaux propres d'une entité. Quant aux états budgétaires, ils récapitulent les opérations budgétaires de l'exercice en recettes et en dépenses.

Pour une agence comme l'EACEA, ces états permettent de démontrer la bonne utilisation des ressources qui lui ont été confiées.

B. Bases légales

Les états financiers de l'Agence sont présentés conformément aux règlements suivants:

- Règlement (CE) N° 58/2003 du conseil du 19 décembre 2002 portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires.
- Décision de la Commission du 14 janvier 2005 instituant l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" pour la gestion de l'action communautaire dans le domaine de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) N°58/2003 du Conseil.
- Règlement (CE) No 1653/2004 de la Commission du 21 septembre 2004 portant règlement financier type des agences exécutives en application du règlement (CE) N° 58/2003 du Conseil portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires, tel que modifié par le règlement (CE) N° 651/2008 du 09 juillet 2008.

Par ailleurs, pour tout aspect relatif au fonctionnement des agences exécutives qui n'est pas expressément défini par ce règlement, s'appliquent *mutatis mutandis* les dispositions du règlement financier général (CE,Euratom) n° 1605/2002 tel que modifié par le règlement (CE, Euratom) n° 478/2007 du 23 avril 2007 et du règlement (CE, Euratom) n° 1248/2006 de la Commission du 7 août 2006 modifiant le règlement (CE, Euratom) n° 2342/2002 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes.

- Les règles comptables de la Commission (basées sur les normes IPSAS) adoptées par le comptable de la Commission le 28 décembre 2004 et modifiées le 15 janvier 2009.

C. Principes comptables

Les états financiers sont présentés en conformité avec les principes suivants:

- Principe d'unité de compte (règlement financier des agences art.14):

Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros.

- Principe de continuité des activités (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 187, IPSAS 1):

Le principe de continuité des activités signifie que, pour l'élaboration des états financiers, l'agence est présumée avoir une durée de vie illimitée, bien que l'EACEA ait actuellement une vie limitée à 2015 conformément à l'acte instituant l'agence.

- Principe de prudence (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 188, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de prudence signifie que les actifs ou les produits ne sont pas surévalués et les passifs ou les charges ne sont pas sous-évalués. Cependant, le principe de prudence ne permet pas la création de réserves occultes ou de provisions excessives.

- Principe de permanence de la méthode comptable (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 189, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de permanence des méthodes signifie que la structure des éléments composant les états financiers, ainsi que les méthodes de comptabilisation et les règles d'évaluation, ne peuvent pas être modifiées d'un exercice à l'autre.

- Principe de la comparabilité des informations (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 190, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de comparabilité des informations signifie que chaque poste des états financiers reprend l'indication du montant relatif au poste correspondant de l'exercice précédent.

- Principe de l'importance relative (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 191, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de l'importance relative signifie que toutes les opérations ayant un caractère significatif pour l'information recherchée sont prises en compte dans les états financiers. L'importance relative s'apprécie notamment par rapport à la nature de la transaction ou de son montant.

- Principe de non compensation (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 192, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de non compensation signifie qu'aucune compensation ne peut être faite entre les créances et les dettes ou entre les charges et les produits, sauf dans le cas de charges et produits résultant de la même transaction, de transactions similaires ou d'opérations de couverture et pour autant qu'ils ne soient pas individuellement significatifs.

- Principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 193, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de prééminence de la réalité sur l'apparence signifie que les événements comptables repris dans les états financiers sont présentés en fonction de leur nature économique.

- Principe de la comptabilité d'exercice (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 194, IPSAS 1,):

Le principe de la comptabilité d'exercice signifie que les transactions et les événements sont comptabilisés au moment où ils se produisent et non pas lors du paiement ou du recouvrement effectifs. Ils sont enregistrés dans les comptes des exercices auxquels ils se rapportent.

D. Règles comptables

Les états financiers, conformément au règlement financier général art 133 et 185, respectent les 17 règles comptables adoptées par le comptable de la Commission en décembre 2004 et dernièrement mises à jour en janvier 2010..

Les principales règles qui affectent les comptes de l'Agence sont résumées ci-dessous:

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont valorisées au prix d'acquisition en euros (ou si nécessaire au prix d'acquisition en devise converti en euros au taux en vigueur lors de l'achat). La valeur comptable d'une immobilisation est égale à son prix d'acquisition ou de production diminuée des amortissements cumulés et des réductions de valeurs et augmentée des réévaluations.

Les frais annexes sont inclus dans le montant immobilisé ou reconnus séparément comme immobilisation seulement s'ils engendrent un bénéfice économique futur. Toute réparation ou maintenance est comptabilisée en charge dans l'année pendant laquelle elle est encourue.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une base mensuelle afin de répartir le coût sur la durée de vie estimée du bien.

Les immobilisations font l'objet d'un ajustement si nécessaire à la clôture annuelle des comptes.

- Conversion en devises

Les Etats financiers sont présentés en euros.

Les transactions libellées en monnaie étrangère (hors euro) seront comptabilisées dans les états financiers des Communautés Européennes en euro au taux de change applicable à la date de transaction.

A la clôture, les éléments monétaires du bilan doivent être convertis au taux de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés dans des rubriques spécifiques du compte de résultat en charges ou en produits selon la nature de la transaction à laquelle ils se rattachent.

- Leasing

Lorsqu'un leasing ne donne pas lieu à un transfert substantiel de risques ou de propriété, il est réputé opérationnel. Dans ce cas, les paiements effectués dans ce cadre sont pris en charge de manière linéaire pendant toute la période du leasing.

- Pré-financement

Le préfinancement est un paiement d'avance au profit d'un tiers. Le paiement de l'avance peut se faire en une ou plusieurs tranches dans une période déterminée selon les conditions prévues au contrat. L'avance est restituée ou utilisée aux fins pour lesquelles elle est prévue pendant la période définie dans le contrat. Si les dépenses encourues dans le cadre de l'exécution du

contrat ne sont pas éligibles, le bénéficiaire a l'obligation de retourner l'avance à l'agence. Le montant de l'avance est réduit (totalement ou partiellement) en fonction de l'acceptation des dépenses éligibles.

A la fin de l'année, les montants de préfinancement ouverts sont valorisés au montant initial sous déduction des montants remboursés, des dépenses éligibles et apurées, et des réductions de valeur.

Les garanties relatives au préfinancement sont mentionnées dans les actifs hors bilan.

➤ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur de réalisation.

Aucune provision pour créance douteuse n'est établie à l'égard des institutions européennes (entités consolidées).

Pour les autres créances, une provision pour créances douteuses est constituée, le cas échéant, sur base d'une revue des montants ouverts à la date de clôture des comptes s'il y a une preuve objective que les montants ne pourront pas être recouvrés.

➤ Provisions

Des provisions sont constituées par l'agence lorsque celle-ci a une obligation légale et fondée résultant d'une transaction passée et qu'il existe une probabilité de devoir consommer des ressources pour apurer cette obligation. Le montant de la provision doit toutefois pouvoir être estimée de manière raisonnable et fiable.

➤ Produits et charges

Les charges et les produits sont enregistrés conformément à la définition de la comptabilité d'exercice sur base de la réalisation des prestations.

➤ Passifs et actifs hors bilan

Un actif hors bilan est un droit résultant d'un évènement passé, pour lequel l'existence sera confirmée par la survenance ou non d'un ou plusieurs évènements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'agence.

Un passif hors bilan est une obligation possible découlant d'un évènement passé, pour laquelle l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou non d'un ou plusieurs évènements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'agence; ou une obligation présente qui découle d'évènements passés mais qui n'est pas reconnue soit parce que une consommation de ressources pour apurer l'obligation n'est pas certaine, ou soit le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

II.1.BILAN

BILAN EACEA	2010	2009
ACTIF	8.990.059	9.811.395
A.I. ACTIFS FIXES	946.123	770.587
A.I.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	172.970	218.330
A.I.1.1. LOGICIELS	172.970	218.330
21001000 Acquisition de logiciels	623.354	544.098
21008000 Amortissements cumulés sur acquisition de logiciels	-450.384	-325.768
A.I.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	773.153	552.257
A.I.2.2. MACHINES ET EQUIPEMENTS	36.837	2.404
23001001 Acquisition de machines et équipements	43.867	5.067
23008001 Amortissements cumulés sur acquisition de machines et équipements	-7.030	-2.663
A.I.2.3. MOBILIER ET MATERIEL ROULANT	327.122	174.118
24001000 Acquisition de mobilier	477.619	264.598
24008000 Amortissements cumulés sur acquisition de mobilier	-150.497	-90.481
A.I.2.4. MATERIEL INFORMATIQUE	265.780	357.101
24101000 Acquisition de matériel informatique	1.139.655	1.185.135
24108000 Amortissements cumulés sur acquisition de matériel informatique	-873.875	-828.034
A.I.2.5. AUTRES EQUIPEMENTS	143.414	18.634
24201000 Acquisition d'équipements	233.294	44.300
23008001 Amortissements cumulés sur acquisition d'équipements	-89.880	-25.666
A.II. ACTIFS CIRCULANTS	8.043.936	9.040.809
A.II.2. PRE-FINANCEMENTS A COURT TERME	71.111	0
A.II.2.2. PRE-FINANCEMENT TIERS	71.111	0
40601100 PF TIERS - MARCHES	71.111	0
A.II.3. CREANCES A COURT TERME	1.839.280	1.703.465
A.II.3.2. CREANCES A COURT TERME	13.603	1.433
A.II.3.1.5. AUTRES CREANCES	13.533	1.027
47901000 Dépenses à facturer aux institutions	13.533	1.027
A.II.3.1.8. CREANCES ENTITES CONSOLIDEES	71	405
40005000 Créances envers les entités consolidées	71	405
A.II.3.3. CREANCES DIVERSES	39.442	64.899
A.II.3.3.3. PERSONNEL	39.442	64.899
40007000 Créances membre du personnel	0	864
45202000 Retenues non effectuées sur traitement - Agents temporaires et contractuels	39.901	52.731
45290000 salaires en attente	-192	-811
45311000 Avances sur traitement - Agents temporaires et contractuels	0	12.300
45321000 Avances frais de missions	-267	-185
45410000 Saisie sur salaires	0	0
A.II.3.4. AUTRES CREANCES A COURT TERME	1.786.235	1.637.133
CHARGES A REPORTER	1.758.983	1.610.744
49000000 Charges payées d'avance	1.758.983	1.610.744
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR/ CHARGES A REPORTER	27.252	26.389
49100000 interets bancaires a recevoir	27.252	26.389
A.II.5. TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE	6.133.544	7.337.344
A.II.5.A. ETABLISSEMENT DE CREDIT	6.133.544	7.337.344
COMPTE COURANT		
55023000 ING - EURO	6.133.544	7.338.726
56023000 ING - EURO	0	-1.382

PASSIF	-8.990.059	-9.811.395
P.I. FONDS PROPRES	-5.004.805	-3.913.816
P.I.2. RESULTAT REPORTE DES ANNEES ANTERIEURES	-3.913.816	-4.313.536
14000000 Résultat reporté	-3.913.816	-4.313.536
P.I.3. RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE	-1.090.989	399.720
14100000 Résultat de l'année (Bénéfice)	-1.090.989	
14200000 Résultat de l'année (perte)		399.720
P.II. DETTES LONG TERME	0	-214.000
P.II.4. AUTRES DETTES LONG TERME	0	-214.000
17901000 Provisions à long terme	0	-214.000
P.III. DETTES COURT TERME	-3.985.253	-5.683.579
P.III.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
48900000 Provisions à court terme	0	0
P.III.4. ACCOUNTS PAYABLES	-3.985.253	-5.683.579
P.III.4.1. DETTES COMMERCIALES	-342.211	-537.691
<i>P.III.4.1.2. FOURNISSEURS</i>	<i>-226.677</i>	<i>-432.523</i>
44001000 Fournisseurs	-226.677	-425.924
44001060 Ajustements Fournisseurs	0	-6.599
<i>P.III.4.1.8. AUTRES DETTES</i>	<i>-3.728</i>	<i>-2.398</i>
44004000 Dettes envers les entités publiques	-3.728	-2.398
<i>P.III.4.1.9. DETTES ENTITES CONSOLIDEES</i>	<i>-111.806</i>	<i>-102.770</i>
44005100 Dettes envers les entités consolidées	-10.564	-2.462
47000900 Dettes envers les institutions	-101.242	-100.308
P.III.4.3. DETTES DIVERSES	-613.564	-12.241
44007000 Dettes vis-à-vis du personnel	-98	0
44007060 Ajustements Dettes vis-à-vis du personnel	-482.931	0
45490000 Retenues allocations familiales	-1.012	0
45491000 Retenues cotisations de pension	-54.043	0
45492000 Retenues caisse maladie	-24.334	0
45493000 Retenues d'impôts sur traitements	-27.634	0
45611000 Assurance groupe - Décès Invalidité	-158	-79
45622000 Assurances accidents - Fonctionnaires	-3.867	0
45800000 Fonds de chômage des agents temporaires	-8.412	0
46207000 Crèche Garderie- Compte Courant	-11.074	-12.163
P.III.4.4. AUTRES DETTES	-2.400.939	-2.934.964
<i>CHARGES A IMPUTER</i>	<i>-1.942.570</i>	<i>-1.977.978</i>
49055000 Charge à imputer	-1.942.570	-1.977.978
<i>CHARGES A IMPUTER ENTITES CONSOLIDEES</i>	<i>-458.369</i>	<i>-956.986</i>
49055900 Charges à imputer envers les entités consolidées	-458.369	-956.986
P.III.4.5. DETTES ENTITES CONSOLIDEES	-628.538	-2.198.682
44790000 Pré-financement (subside) reçu de la Commission	-628.538	-2.198.682

Remarque préliminaire: les montants repris des états financiers et détaillés dans les commentaires qui suivent sont arrondis à l'euro près.

II.1.1. ACTIFS FIXES

Les immobilisations sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties de manière linéaire à partir du mois de réception. Seuls les biens dont la valeur d'acquisition est supérieure à 420€ sont immobilisés conformément aux règles mises en place par le Comptable de la Commission.

Les tableaux relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles dont l'Agence est propriétaire ainsi que les taux d'amortissement appliqués selon le type de biens sont présentés ci-après.

Immobilisations incorporelles

2010		Computer Software
Gross carrying amounts 01.01.2010	+	544.098,21
Additions	+	79.256,13
Disposals	-	
Transfer between headings	+/-	
Other changes (2)	+/-	
Gross carrying amounts 31.12.2010		623.354,34
Accumulated amortization and impairment 01.01.2010	-	-325.768,21
Amortization	-	-124.616,03
Write-back of amortization	+	
Disposals	+	
Impairment (2)	-	
Write-back of impairment	+	
Transfer between headings	+/-	
Other changes (2)	+/-	
Accumulated amortization and impairment 31.12.2010		-450.384,24
Net carrying amounts 31.12.2010		172.970,10

Immobilisations corporelles

2010		Plant and Equipment	Computer hardware	Furniture and vehicles	Other Fixtures and Fittings	Total
Gross carrying amounts 01.01.2010	+	5.067,16	1.185.135,08	264.598,26	44.300,30	1.499.100,80
Additions	+	38.800,16	90.875,74	213.021,09	189.948,92	532.645,91
Disposals	-		-136.356,04		-954,84	-137.310,88
Transfer between headings	+/-					0,00
Other changes (1)	+/-					0,00
Gross carrying amounts 31.12.2010		43.867,32	1.139.654,78	477.619,35	233.294,38	1.894.435,83
Accumulated amortization and impairment 01.01.2010	-	-2.663,16	-828.034,08	-90.480,73	-25.666,30	-946.844,27
Depreciation	-	-4.367,16	-182.196,74	-46.985,24	-64.910,92	-298.460,06
Write-back of depreciation	+			360,50		360,50
Disposals	+		136.356,04		696,84	137.052,88
Impairment (1)	-					0,00
Write-back of impairment	+					0,00
Transfer between headings	+/-					0,00
Other changes (assets transferred from Commission)	+/-			-13.392,00		-13.392,00
Accumulated amortization and impairment 31.12.2010		-7.030,32	-873.874,78	-150.497,47	-89.880,38	-1.121.282,95
Net carrying amounts 31.12.2010		36.837,00	265.780,00	327.121,88	143.414,00	773.152,88

Le montant de 13.392€ correspond à l'amortissement cumulé de mobilier complètement amorti transféré par la Commission **Taux d'amortissement:**

Type d'immobilisation	%
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	25,0%
Immobilisations corporelles	
Equipement de bureau	
matériel de bureau	25,0%, 12,5%
Matériel informatique	
Ordinateurs, serveurs, accessoires, équipement de transfert de données, imprimantes, écrans,	25,0%
Copieurs, matériel pour scanner et digitaliser	25,0%
Mobilier et matériel roulant	
Mobilier	10,0%
Equipement de bureau, d'impression, d'affranchissement	25,0%,12,5%
Autres immobilisations	
Equipement de telecommunication et équipement audiovisuel	25,0%
Equipement de surveillance et sécurité	12,5%

L'actif fixe de l'agence augmente globalement de 22% par rapport à 2009.

Sur les immobilisations incorporelles, on constate une diminution de 20% de la valeur nette étant donné que la variation de l'amortissement cumulé est supérieure au montant des acquisitions en 2010.

L'augmentation de 14% sur de la valeur d'acquisition des logiciels est liée d'une part à l'achat de nouveaux logiciels, et d'autre part, à la décision de reclasser, avec effet rétroactif, à titre d'immobilisation globale un ensemble de licences de même type dont la valeur individuelle est inférieure à 420 €

Il convient de signaler qu'en 2010, aucun logiciel dont le montant justifie une inscription à l'inventaire n'a été développé en interne au sein de l'Agence.

On constate également une hausse de 40% de la valeur nette des immobilisations corporelles essentiellement due à l'achat de nouveau mobilier pour équiper notamment la cantine, l'espace collectif et de nouveaux bureaux. Par ailleurs, l'Agence a également équipé la cuisine d'équipements appropriés suite à l'extension de la cantine.

En ce qui concerne le matériel informatique, la valeur nette est en diminution car l'agence a procédé aux premiers déclassements de matériel obsolète qui s'est accompagné d'un renouvellement partiel du matériel.

II.1.2. ACTIFS CIRCULANTS

➤ *Préfinancement à court terme*

Comme l'an dernier, l'agence a conclu certains marchés avec des tiers pour des prestations de services qui ont donné lieu à des préfinancements. Un montant de 381.003€ relatif à des prestations effectuées au 31/12/2010 mais non facturées a fait l'objet d'un reclassement en charges 2010. Par contre, contrairement à l'an dernier, un montant de 71.111€ correspondant à des "avances" sur prestations à réaliser en 2011 reste ouvert au 31/12/2010. Il s'agit principalement de préfinancements pour un kick off meeting et des missions d'audit.

➤ *Créances à court terme*

Les créances à court terme sont passées de 1.703.465€ en 2009 à 1.839.280€ cette année. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation des charges payées d'avance.

Les créances à court terme se composent de créances vis-à-vis d'autres institutions consolidées pour un montant de 13.603€ (1.433€ en 2009). Le montant ouvert au 31/12/2010 correspond essentiellement à une provision de créance vis-à-vis de la Commission pour le rappel de décembre. Pour une partie (71€), les notes de débit ont été envoyées et sont ouvertes au 31/12/2010. Pour le reste (13.533€), les notes de débit seront établies début 2011.

L'EACEA a également une créance de 39.442€ vis-à-vis de certains membres du personnel liée à des retenues diverses non récupérées ou partiellement au 31/12/2010. Ce montant est en diminution par rapport à 2009.

Les autres créances à court terme ont trait à des charges payées d'avance ou des produits à recevoir et plus spécifiquement:

- 1.596.758€ équivalents aux charges de loyers (BOUR et BOU2) du 1^{er} trimestre 2011 payées d'avance et au remboursement "anticipé" de la totalité des travaux d'aménagement pour le bâtiment BOUR qui sera pris en charge progressivement sur la durée du bail.
- 162.225€ de charges payées d'avance à des fournisseurs tiers essentiellement pour de la maintenance de logiciels et de matériel informatique.
- l'agence doit encore percevoir les intérêts bancaires générés par le subside reçu des DG de tutelle sur le compte courant de l'agence auprès d'ING relatifs au dernier trimestre 2010. Ces

intérêts pour un montant de 27.252€ versés sur le compte de l'agence en janvier 2011, seront ensuite restitués à la Commission.

➤ **Trésorerie et équivalent de trésorerie**

Sur des revenus encaissés de 48.974.497€ dans le courant de 2010, le compte courant présente un solde 6.133.544€ soit environ 1,2M€ de moins que l'an dernier grâce à une amélioration du taux d'exécution sur les crédits de paiements. Une partie de ce montant sera restituée aux DG de tutelle à titre de surplus budgétaire et une autre partie sera utilisée pour payer les factures ouvertes ou non reçues au 31/12/10.

II.1.3. FONDS PROPRES

Net assets	Accumulated Surplus / Deficit	Economic result of the year	Net assets (total)
Balance as of 31 December 2009	4.313.536,39	-399.720,27	3.913.816,12
Allocation of the Economic Result of Previous Year	-399.720,27	399.720,27	0,00
Economic result of the year		1.090.989,33	1.090.989,33
Balance as of 31 December 2010	3.913.816,12	1.090.989,33	5.004.805,45

Les capitaux propres s'élèvent à 5.004.805€ dont 3.913.816€ correspondent aux résultats cumulés des années antérieures et 1.090.989€ au résultat économique de 2010.

II.1.4. DETTES A LONG TERME

➤ **Provisions**

La décision de la Cour de Justice rendue fin décembre 2010 a donné lieu au calcul avec effet rétroactif de l'indexation additionnelle de 1,85% sur les salaires 2009. La provision a par conséquent été annulée et remplacée par une dette à court terme d'un montant de 482.931€ (cfr point II.1.5 dettes diverses) étant donné que l'Agence a décidé de procéder au paiement en janvier 2011.

II.1.5. DETTES A COURT TERME

➤ **Provisions**

Aucune provision n'a été constituée pour des frais de justice étant donné que l'Agence ne dispose à l'heure actuelle des éléments lui permettant d'estimer une provision de manière raisonnable et fiable.

➤ **Dettes Commerciales**

Au 31/12/2010, globalement les dettes commerciales ont diminué d'environ 36%, grâce à une diminution du montant ouvert sur le poste fournisseurs tiers. En effet ce poste passe de 432.523€ en 2009 à 226.677€ en 2010. Il s'agit de factures reçues en fin d'année et enregistrées au 31/12/10 qui seront payées début 2011 après avoir effectué le circuit complet de validation. Il en va de même pour des factures reçues d'entités publiques pour un montant de 3.728€

Un montant de 10.564€ relatif à des prestations facturées par la DG HR ainsi qu'à des régularisations de salaires. L'agence a également une dette de 101.242€ envers les institutions dont 72.478€ concernent le remboursement à la Commission des intérêts générés par le subside reçu sur le compte bancaire. Ce remboursement aura lieu en 2011. Le solde restant est, quant à lui, lié à des régularisations entre institutions dans le cadre du calcul des salaires et qui seront liquidées en 2011.

➤ **Dettes diverses**

Les dettes diverses pour un montant de 613.564€ correspondent d'une part, au montant de l'ajustement de l'indexation des salaires 2009 (482.931€) et d'autre part, aux montants des diverses cotisations sociales qui y sont liées (119.460€) ainsi qu'à la contribution parentale aux frais de crèche et garderie. Ces montants seront payés en janvier 2011.

➤ **Autres dettes à court terme**

L'Agence enregistre au niveau des autres dettes une diminution de 18% par rapport à 2009 liée principalement à la baisse des charges à imputer envers les entités consolidées.

L'agence a comptabilisé 1.942.570€ en charge pour lesquelles les factures n'étaient pas reçues ou comptabilisées au 31/12/2010, ce montant inclut également la provision pour congés non pris par le personnel au 31/12/2010.

Les factures non reçues des fournisseurs tiers les plus importantes sont:

- 421.715€ pour les frais d'experts dont les factures relatives aux dernières prestations de l'année n'étaient pas reçues au 31/12/10,
- 278.410€ pour les prestations de consultants informatiques délivrées en 2010 et non facturées au 31/12/10,
- 215.201€ (388.110€ en 2009) pour les audits en cours relatifs aux programmes et pour lesquels les rapports n'étaient pas reçus au 31/12/10,
- 182.751€ pour les prestations d'intérimaires du mois de décembre,
- 112.755€ pour des actions de communications réalisées en 2010 et non facturées au 31/12/2010
- 65.562€ pour des frais de missions effectuées en 2010,
- 35.703€ pour la consommation d'eau, gaz, électricité de décembre,
- ...

Quant à la provision pour congés non pris, elle s'élève à 493.306€ cette année contre 482.242€ en 2009. Le calcul prend en compte la rémunération journalière moyenne par grade pour chaque type d'agent (agents temporaires et agents contractuels) multipliée par le nombre de jours non prestés. Bien que la provision soit légèrement supérieure à l'an dernier, les reports supérieurs à 12 jours ont considérablement diminué suite aux actions entreprises par l'Agence en 2010 et qui seront poursuivies en 2011.

Les factures non reçues ou comptabilisées au 31/12/2010 vis-à-vis des entités consolidées s'élèvent à 458.369€ et concernent divers SLA avec les DG pour des prestations de services horizontaux (surtout le SLA avec l'OIB). Nous retiendrons les montants suivants:

- 101.107€ pour les formations de la DG HR,
- 98.132€ pour les prestations du Service Médical,
- 82.525€ pour des prestations de l'OIB,
- 73.525€ pour les traductions réalisées au cours du mois de décembre (CDT),
- 73.443€ pour les prestations du PMO,
- 21.637€ pour des publications effectuées en 2010 (OPOCE),
- ...

➤ **Dettes entités consolidées**

Finalement, l'agence est redevable d'un montant de 628.538€ contre 2.198.682€ en 2009 vis-à-vis de ses DG de tutelle correspondant à la partie non utilisée du subside reçu en 2010. Le montant a diminué d'environ deux tiers grâce à une meilleure exécution sur les crédits d'engagement 2010 approchant les 100% et à une réduction des annulations des crédits reportés.

II.2. COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE

ECONOMIC OUTTURN ACCOUNT	2010	2009
II.1.1. OPERATING REVENUES	-48.385.376	-45.757.415
II.1.1.10. REVENUES FROM ADMINISTRATIVE OPERATIONS	0	-245.952
<i>II.1.1.10.B. FIXED ASSETS RELATED REVENUES</i>	<i>0</i>	<i>-34.618</i>
74000700 Other income fixed assets	0	-34.618
<i>II.1.1.10.D. OTHER ADMINISTRATIVE OPERATIONS</i>	<i>0</i>	<i>-211.334</i>
74009000 Administrative revenue consolidated entities	0	-211.334
II.1.1.11. OTHER OPERATING REVENUES	-48.385.376	-45.511.464
<i>II.1.1.11.A. AJUSTEMENT PROVISION</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
74080000 Extourne provision autre	0	0
<i>II.1.1.11.B. EXCHANGE RATE DIFFERENCES</i>	<i>-818</i>	<i>-4.126</i>
74800000 Unrealised Exchange Rate Gains	-618	-3.542
74850000 Realised Exchange Rate Gains	-201	-584
<i>II.1.1.11.C. OTHER OPERATING REVENUES</i>	<i>-48.384.558</i>	<i>-45.507.338</i>
74023000 Sales and other revenues	-76.968	0
74025000 Miscellaneous income	-38.600	-11.762
74009500 Subsidy of the commission	-48.268.991	-45.495.576
II.1.2. OPERATING EXPENSES	47.294.107	46.156.965
II.1.2.1. ADMINISTRATIVE EXPENSES	47.293.041	46.154.364
<i>II.1.2.1.A. STAFF EXPENSES</i>	<i>23.640.552</i>	<i>21.505.998</i>
62000000 Staff Costs (excluding ENDS and others experts)	21.423.263	19.525.873
62020000 Pensioners & Chomage Temporaire	96.392	85.827
62030000 Employer's contribution for social security	306.199	274.695
62040000 Staff perquisites and Social activities	95.103	11.832
62050000 Allowances (excluding ENDS and other Experts)	1.719.594	1.607.770
<i>II.1.2.1.B. FIXED ASSETS RELATED EXPENSES</i>	<i>422.543</i>	<i>374.073</i>
63010000 Depreciation of intangible fixed assets	123.839	133.830
63020000 Depreciation of tangible fixed assets	298.445	240.243
63090000 Amounts written off tangible fixed assets	258	0
<i>II.1.2.1.D. OTHER ADMINISTRATIVE EXPENSES</i>	<i>23.229.947</i>	<i>24.274.294</i>
<i>LAND AND BUILDINGS</i>	<i>3.999.669</i>	<i>3.798.994</i>
61001000 Rent of Land & Buildings	2.964.766	2.857.775
61001500 Rental Expenses - Other	0	20.581
61002000 Maintenance & Security - Building	307.199	332.789
61003000 Insurance Building	16.106	8.956
61004000 Taxes related to Building	711.597	578.894
<i>OTHER</i>	<i>13.779.097</i>	<i>14.824.265</i>
61001700 Operating lease expenses	45.470	47.073
61010000 Office Supplies & maintenance	500.572	639.949
61020000 Communications & publications	407.541	812.771
61030000 Publicity and Legal expenses	11.862	1.880
61040000 Insurance - others	4.604	3.205
61060000 Recruitment Costs	17.583	33.555
61070000 Training Costs	250.918	175.010
61080000 Missions	652.196	636.243
61085000 Experts and related expenditure	6.235.179	6.419.461
61090000 Other goods and services - internal procurement	0	6.055.115
61094030 Other goods and services IT	2.535.148	0
61095000 Other goods and services non IT	3.118.024	0
<i>CONSOLIDATED EC ENTITIES-ADMIN. COSTS</i>	<i>5.451.182</i>	<i>5.651.034</i>
61100000 Expenses with other Consolidated entities	5.451.182	5.651.034
II.1.2.2. OPERATING EXPENSES	1.066	2.601
<i>II.1.2.2.F. OTHER OPERATING EXPENSES</i>	<i>1.066</i>	<i>2.601</i>
<i>EXCHANGE RATE DIFFERENCES</i>	<i>1.066</i>	<i>2.601</i>
64800000 Unrealised Exchange Rate Losses	539	1.428
64850000 Realised Exchange Rate Losses	527	1.173
II.1 SURPLUS/ DEF. FROM OPERATING ACTIVITIES	-1.091.269	399.550
II.2.2. FINANCIAL OPERATIONS EXPENSES	280	171
II.2.2.1. INTEREST EXPENSES	259	0
<i>OTHER INTEREST EXPENSES</i>	<i>259</i>	<i>0</i>
65010000 Interest expenses late payment	259	0
II.2.2.4. OTHER FINANCIAL EXPENSES	21	171
<i>OTHER FINANCIAL EXPENSES</i>	<i>21</i>	<i>171</i>
65025000 Other financial expenses	21	171
II.2. SURPLUS/DEF. NON OPERATING ACTIVITIES	280	171
II. SURPLUS/DEFICIT FROM ORDINARY ACTIVITIES	-1.090.989	399.720
I. ECONOMIC RESULT OF THE YEAR	-1.090.989	399.720

II.2.1. REVENU

Le revenu de l'agence en 2010 a augmenté de 2.627.961€ (+6%) par rapport à 2009. Il est principalement composé des éléments suivants:

➤ *Revenus relatifs aux immobilisations*

Contrairement à l'an dernier, il n'y a pas revenu relatif aux immobilisations étant donné qu'aucune immobilisation n'a été cédée par la Commission à titre gratuit à l'Agence.

➤ *Autres Revenus relatifs aux opérations administratives*

Contrairement à 2009, le CDT n'a pas procédé en 2010 à un remboursement sur les traductions réalisées les années antérieures.

➤ *Autres revenus opérationnels*

Les gains de change s'élèvent à 818€ et résultent des calculs et des paiements de certains éléments du salaire en devises étrangères.

Les autres revenus opérationnels correspondent:

* à la partie utilisée des subventions reçues en 2010 et plus particulièrement:

- 39.501.472€ d'EAC,
- 3.773.743€ de DEVCO (ex AIDCO),
- 3.337.570€ de COMM,
- 1.315.978€ d'ELARG,
- 340.229€ de FPIS (ex RELEX)
- 76.968€ du FED

* à des refacturations diverses pour un montant de 38.600€ Ce montant inclut principalement un remboursement de 35.580€ de l'OIB résultant du calcul définitif de la contribution 2009 de l'Agence aux frais de crèches et garderies.

II.2.2. DEPENSES

➤ *Dépenses administratives*

Les dépenses administratives ont augmenté d'environ 1.138.677€ (+2,5%) par rapport à l'année passée. Les dépenses concernées par cette augmentation sont principalement les frais de personnel et accessoirement les dépenses d'amortissements. A l'inverse, les autres dépenses administratives diminuent.

▪ Les frais de personnel concernant les agents temporaires et les agents contractuels ont augmenté de 2.134.554€ (+10%) par rapport à l'an passé. Cette augmentation résulte de:

- d'un taux d'occupation moyen des effectifs de 8% supérieur à 2009 (31 agents de + qu'en 2009). En effet, l'Agence a occupé en moyenne 95 (89 en 2009) agents temporaires et 322 (297 en 2009) agents contractuels.
- du premier exercice de promotion des agents temporaires,
- de l' "indexation additionnelle" sur les salaires de 2010 relative à l'ajustement de l'indexation 2009 accordée en 2010 avec effet rétroactif.

Le poste "frais de personnel" inclut aussi la provision pour "congé non pris".

- La charge d'amortissement relative aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises par l'agence passe de 374.073€ à 422.543€ compte tenu de l'augmentation des immobilisations corporelles comptabilisées à l'actif du bilan. Elle s'élève à 123.839€ pour les logiciels et à 298.445€ pour les immobilisations corporelles. La variation de l'amortissement cumulé au bilan pour l'ensemble des immobilisations corporelles est inférieure à la charge d'amortissement comptabilisée dans le compte de résultat en 2010 suite au déclassement d'immobilisations corporelles totalement amorties à l'exception d'un bien qui a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel de 258€
- En ce qui concerne les autres dépenses administratives:
 - la charge relative à la location de l'immeuble et aux frais accessoires est de 3.999.669€ contre 3.798.994€ en 2009. Ces dépenses ont augmenté de 200.675€ (+5%) par rapport à l'an dernier. Cette hausse est essentiellement due à la variation sur les postes loyers (y compris remboursement des travaux d'aménagement) et taxes. En effet, l'immeuble BOU2 n'a été occupé qu'à partir de mars 2009 et les taxes sur les surfaces de bureau ont doublé.

Il convient toutefois de signaler que les dépenses relatives à la sécurité et surveillance des immeubles ainsi que les frais de maintenance et de nettoyage exécutés conformément aux "protocole d'accord de services" signés avec l'OIB et la DG HR sont comptabilisés dans les dépenses avec entités consolidées et sont détaillés ci-dessous.

- Quant aux autres dépenses, elles s'élèvent à 13.779.097€ contre 14.824.265€ en 2009. On enregistre donc une diminution de l'ordre de 7%. Les postes principaux de dépenses et les raisons des variations de coûts sont explicités ci-dessous.
 - * Les fournitures de bureau et maintenance affiche une diminution de l'ordre de 140.000€ étant donné qu'en 2009, une partie du mobilier acheté a été comptabilisée dans ce compte de charge compte tenu de la faible valeur individuelle des biens (<420€).
 - * Les frais de communication passent d'un montant de 812.771€ à 407.541€ grâce à une redéfinition de la stratégie pour les "Infodays" par rapport à 2009. A partir de 2010, l'Agence organise des "Infodays" sur Bruxelles uniquement et participe aux sessions organisées à l'étranger. De plus, en 2009, l'Agence a organisé deux "Infodays" LLP l'un en début d'année relatif à 2009 et l'autre en fin d'année relatif à 2010,
 - * Les formations (hors formation DG HR) représentent un montant de 250.918€ (175.010€ en 2009), l'augmentation par rapport à 2009 est liée à l'effectif croissant ainsi qu'au recours à un consultant externe pour préparer et dispenser des formations informatiques sur mesure.
 - * Le compte utilisé en 2009 pour enregistrer les dépenses de biens et services divers a été scindé en deux comptes à la demande de la Commission afin de distinguer les dépenses de nature informatiques des autres dépenses. C'est pourquoi le montant de 6.055.115€ est à comparer avec le montant de 5.653.172€ (2.535.14€ - 3.118.024€). Ces dépenses couvrent essentiellement des frais d'audit et des prestations informatiques externes, des prestations intérimaires. Il convient de noter que les prestations intérimaires ont diminués par rapport à 2009 (- 400K€).

Les autres comptes n'appellent pas de commentaires particuliers.

Enfin, l'agence a comptabilisé un montant de 5.451.182€ (5.651.034€ en 2009) à titre de dépenses avec les entités consolidées. Si globalement ce poste affiche une diminution de 200.000€ (4%), certaines dépenses ont

considérablement diminué alors que d'autres ont augmenté. Ces dépenses concernent notamment:

- * 829.000€ pour la réalisation de traductions (SLA CDT) soit 317.000€ de moins qu'en 2009, le volume a diminué étant donné que les traductions de certains guides programme ne font plus l'objet que de mises à jour,
- * 1.100.000€ au lieu de 800.000€ en 2009 pour les prestations fournies par l'OIB dans le cadre du SLA (gestion et maintenance de l'immeuble), l'augmentation est liée à la gestion de l'immeuble BOU2 pour une année complète.
- * 913.000€ au lieu 780.000€ en 2009 pour la mise à disposition du dispositif de télécommunication et le support informatique de la DG DIGIT compte tenu de la croissance des effectifs et de services additionnels.
- * 734.000€ (SLA DG HR-DS) pour la sécurité et la surveillance des immeubles, ces charges augmentent 100.000€ par rapport à l'année précédente (occupation de BOU2 pour une année complète).
- * 469.000€ pour les crèches et garderie (SLA OIB) contre 588.000€ en 2009, la contribution a été revue sur la base des coûts réels de 2009.
- * 310.000€ pour l'aide administrative du PMO dans le calcul des salaires, des frais de missions et des remboursements aux candidats soit une augmentation de 40.000€ par rapport à 2009, liée à la croissance des effectifs,
- * 241.000€ en frais de formation (SLA DG HR), soit 40.000€ de plus qu'en 2009 notamment suite à un plus grand nombre d'inscription.
- * 142.000€ pour des visites médicales (SLA DG HR Service Médical),
- * 135.000€ pour la mise à disposition du système ABAC (SLA BUDG) soit 70.000€ de moins qu'en 2009 suite à une révision du SLA,
- * 85.000€ pour la mise à disposition de fonctionnaires détachés, soit 50.000€ de plus que l'an dernier (le recrutement par l'Agence de fonctionnaires détachés, nouveaux lauréats de concours Commission, n'intervient qu'à l'issue de la période de stage, ils sont mis à disposition par la Commission pendant cette période),
- * 126.000€ pour les papeteries et fournitures de bureau (SLA OIB),
- * 58.000€ pour le service de courrier et d'archivage (SLA OIB),
- * 26.000€ pour les facilités de transports et mobilité (SLA OIB),
- * ...

Contrairement à 2009, il n'y a plus de charges relatives à la location du bâtiment Beaulieu et l'utilisation de Symmetry (amortissement intégral des coûts au 31/12/2009), ce qui représente une diminution des coûts d'environ 326.000€

II.3. RECONCILIATION DU RESULTAT BUDGETAIRE/COMPTABLE

	sign +/-	amount
Economic result (- for loss) of the consolidation reporting package including table M2	+/-	1.090.989,33
Adjustments for Accrual Cut-off (reversal 31.12.N-1)	-	-2.717.283,78
Adjustments for Accrual Cut-off (cut- off 31.12.N)	+	1.995.513,87
Amount from liaison account with Commission booked in the Economic Outturn Account	-	
Unpaid invoices at year end but booked in charges (class 6)	+	85.964,27
Depreciation of intangible and tangible fixed assets (1)	+	422.542,70
Provisions (1)	+	411.566,33
Value reductions (1)	+	
Recovery Orders issued in 2010 in class 7 and not yet cashed	-	
Pre-financing given in previous year and cleared in the year	+	
Pre-financing received in previous year and cleared in the year	-	
Payments made from carry over of payment appropriations	+	5.293.672,32
Other *)	+/-	-660.554,85
Exchange rate differences (2) (3)	+/-	-78,69
Asset acquisitions (less unpaid amounts)	-	-575.203,12
New pre-financing paid in the year 2010 and remaining open as at 31.12.2010	-	-71.111,11
New pre-financing received in the year 2010 and remaining open as at 31.12.2010	+	628.538,43
Budgetary recovery orders issued before 2010 and cashed in the year	+	
Budgetary recovery orders issued in 2010 on balance sheet accounts (not 7 or 6 accounts) and cashed	+	
Capital payments on financial leasing (they are budgetary payments but not in the economic result)	-	
Payment appropriations carried over to 2011	-	-6.122.500,31
Cancellation of unused carried over payment appropriations from previous year	+	500.173,85
Adjustment for carry-over from the previous year of appropriations available at 31.12 arising from assigned revenue	+	
Payments for pensions (they are budgetary payments but booked against provisions)	-	
Paiements for stocks of leave and supplementary hours (they are budgetary payments but booked against provisions)	-	
Other **)	+/-	343.935,96
total		626.165,20
Budgetary result (+ for surplus) (4)		628.538,43
Delta not explained		2.373,23

Il existe des différences permanentes ou temporelles entre le résultat budgétaire basé sur la comptabilité de caisse et le résultat comptable basé sur la comptabilité d'exercice. Il s'ensuit que l'agence présente un résultat comptable de 1.090.989€ alors que le résultat budgétaire lui est de 628.538€. Cette différence s'explique par les éléments suivants :

- Dans le résultat comptable les factures non comptabilisées ou non reçues au 31/12/2010 mais relatives à des services prestés ou des biens livrés en 2010 sont considérées comme des charges de l'année alors que budgétairement la charge inclut également les reports de crédits destinés à l'apurement des factures à recevoir l'année suivante pour des services ou biens qui ont été engagés en 2010 et seront prestés au début 2011 .
- En comptabilité d'exercice, les charges payées d'avance sont reportées sur l'exercice au cours duquel elles sont réellement encourues (année de prestation) alors que le résultat budgétaire prend en compte ce montant car ces dépenses ont été décaissées. A l'inverse, les montants payés les années antérieures n'ont plus d'impact sur le résultat budgétaire mais bien sur le résultat comptable au moment de la prise en charge de la partie relative à l'année en cours.
- Dans le résultat comptable, seul l'amortissement annuel des immobilisations est considéré comme charge alors que budgétairement la dépense prise en compte représente le coût d'achat.
- Les provisions constituent des charges qui diminuent le résultat comptable et inversement une extourne de provision augmente le résultat comptable alors que ces charges non décaissées n'influencent pas le résultat budgétaire.
- Les paiements réalisés sur les crédits reportés constituent une charge impactant le résultat économique alors que budgétairement la charge a été prise en compte en n-1.

- La valeur d'acquisition des immobilisations achetée génère une charge budgétaire alors qu'en comptabilité d'exercice, la charge se limite à l'amortissement.
- La partie non utilisée du subside reçu dans l'année n n'est pas considérée comme recette en comptabilité d'exercice alors que budgétairement elle constitue une recette car il s'agit de fonds encaissés dans l'année.

II.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Méthode indirecte)

	2010	2009
Cash Flows from ordinary activities		
Surplus/(deficit) from ordinary activities	1.090.989,33	-399.720,27
Operating activities		
Adjustments		
Amortization (intangible fixed assets) +	124.616,03	133.829,61
Depreciation (tangible fixed assets) +	311.491,56	268.000,86
Increase/(decrease) in Provisions for risks and liabilities	-214.000,00	204.000,00
Increase/(decrease) in Value reduction for doubtful debts	0,00	
(Increase)/decrease in Stock	0,00	
(Increase)/decrease in Long term Pre-financing	0,00	
(Increase)/decrease in Short term Pre-financing	-71.111,11	
(Increase)/decrease in Long term Receivables	0,00	
(Increase)/decrease in Short term Receivables	-136.150,31	-1.251.901,82
(Increase)/decrease in Receivables related to consolidated EU entities	334,65	-343,98
Increase/(decrease) in Other Long term liabilities	0,00	
Increase/(decrease) in Accounts payable	235.160,22	27.106,27
Increase/(decrease) in Liabilities related to consolidated EU entities	-1.933.485,83	854.686,20
Other non-cash movements	258,00	
Net cash Flow from operating activities	-591.897,46	-164.343,13
Cash Flows from investing activities		
Increase of tangible and intangible fixed assets (-)	-611.902,04	-271.643,98
Proceeds from tangible and intangible fixed assets (+)		
Net cash flow from investing activities	-611.902,04	-271.643,98
Net increase/(decrease) in cash and cash equivalents	-1.203.799,50	-435.987,11
Cash and cash equivalents at the beginning of the period	7.337.343,89	7.773.331,00
Cash and cash equivalents at the end of the period	6.133.544,39	7.337.343,89

II.5. DROITS ET OBLIGATIONS HORS BILAN

L'agence a signé deux contrats de bail pour la location des immeubles qu'elle occupe dont l'échéance est prévue au 31/12/2015. Le montant des loyers non indexés jusqu'à cette date s'élève à 12.210.000€ compte tenu du remboursement anticipé intégral sur les travaux d'aménagement de l'immeuble BOUR (premier remboursement de 750.000€ en 2009 et second remboursement de 418.429€ en 2010) avec comme conséquence un loyer trimestriel revu à la baisse ainsi que du paiement des loyers du 1^{er} trimestre 2011 qui ont été effectués en 2010.

L'agence a reporté des crédits pour un montant de 6.122.500€ dont 3.840.282,5€ constituent une obligation hors bilan. En effet, ils ont été reportés afin d'honorer les factures à recevoir en 2011 pour des services ou des biens commandés en 2010 mais non livrés au 31/12/2010. Ce montant était de 2.754.187€ en 2009. En 2010, il inclut notamment 613.000€ à titre de remboursement anticipé des travaux d'aménagement de l'immeuble BOU2 et qui seront remboursés dans le courant du 1^{er} trimestre 2011. Par ailleurs, une part importante des missions d'audit ayant été contractualisées à la fin de l'année 2010, la charge relative à 2011 s'élève à 800.000€ alors que l'an dernier, ce montant était de 253.000€

III. ETATS BUDGETAIRES

III.1. RESULTAT BUDGETAIRE

	2010	2009	
REVENUE			
Commission subsidy (for the operating budget -Titles 1,2 and 3 - of the agency)	+	48.897.529,00	47.694.258,00
Phare funds from Commission	+		
Other contributions and funding received via the Commission	+		
Other donors (FED)	+	76.968,00	
Fee income	+		
Other revenue	+	38.599,62	231.346,34
TOTAL REVENUE (a)		49.013.096,62	47.925.604,34
EXPENDITURE			
<i>Title I: Staff</i>			
Payments	-	27.104.535,58	25.276.639,59
Appropriations carried over	-	693.908,33	1.015.110,98
<i>Title II: Administrative Expenses</i>			
Payments	-	15.657.369,48	15.302.885,48
Appropriations carried over	-	5.428.591,98	4.778.735,19
<i>Title III: Operating Expenditure</i>			
Payments	-		
Appropriations carried over	-		
TOTAL EXPENDITURE (b)		48.884.405,37	46.373.371,24
OUTTURN FOR THE FINANCIAL YEAR (a-b)		128.691,25	1.552.233,10
Cancellation of unused payment appropriations carried over from previous year	+	500.173,85	647.038,51
Adjustment for carry-over from the previous year of appropriations available at 31.12 arising from assigned revenue	+		
Exchange differences for the year (gain +/-)	+/-	-326,67	-589,21
BALANCE OF THE OUTTURN ACCOUNT FOR THE FINANCIAL YEAR		628.538,43	2.198.682,40
Not included in the budget outturn:			
Interest generated by 31/12/N on the Commission subsidy funds and to be reimbursed to the Commission (liability)	+	72.477,84	91.015,16

L'agence affiche un surplus budgétaire de 628.538€, soit 1.570.094€ de moins qu'en 2009. L'agence a pu réduire significativement le surplus budgétaire 2010 grâce à planification et une gestion rigoureuse de son budget. En effet, l'exécution sur les crédits d'engagement avoisine les 100% et l'annulation des crédits reportés est réduite de 146.865€ (23%). Ce surplus qui sera restitué aux DG de tutelle en 2011 s'explique comme suit:

- 90.092€ résultant de la partie non engagée des subventions 2009 reçues des DG de tutelle,
- 38.599€ de refacturation diverses et qui conformément au règlement financier des agences exécutives ne peuvent faire l'objet d'une recette affectée,
- 500.174€ provenant de la partie non utilisée crédits reportés de 2009 vers 2010 en vue d'effectuer des paiements,
- Enfin, ce montant est diminué de 327€ résultant des pertes de change.

Quant aux intérêts perçus sur la subvention, ils s'élèvent à 72.478€ et seront reversés aux différentes DG concernées.

L'exécution budgétaire sur les crédits de 2010 et les crédits reportés de 2009 est détaillée ci-après.

III.2. EXECUTION BUDGETAIRE

III.2.1. DEPENSES BUDGETAIRES

TITRE I - Dépenses de personnel	2010	2009	Var.
Crédits budgétaires - C1 (1)	27.811.300	26.669.000	4%
Engagements (2)	27.798.444	26.291.751	6%
Paiements (3)	27.104.536	25.276.640	7%
Report de crédits (n+1) (4)	693.908	1.015.111	-32%
Dépenses totales sur crédits CI (5) = (3) + (4)	27.798.444	26.291.751	6%
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	72.155	121.494	-41%
<i>% d'utilisation des crédits (5)/(1)</i>	<i>99,95%</i>	<i>98,59%</i>	
<i>% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)</i>	<i>97,50%</i>	<i>96,14%</i>	
TITRE II - Dépenses administratives	2010	2009	Var.
Crédits budgétaires - C1 (1)	21.163.197	21.025.258	1%
Engagements (2)	21.085.961	20.081.621	5%
Paiements (3)	15.657.369	15.302.885	2%
Report de crédits (n+1) (4)	5.428.592	4.778.735	14%
Dépenses totales sur crédits CI (5) = (3) + (4)	21.085.961	20.081.621	5%
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	428.018	525.545	-19%
<i>% d'utilisation des crédits (4)/(1)</i>	<i>99,64%</i>	<i>95,51%</i>	
<i>% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)</i>	<i>74,25%</i>	<i>76,20%</i>	
TOTAL	2010	2009	Var.
Crédits budgétaires - C1 (1)	48.974.497	47.694.258	3%
Engagements (2)	48.884.405	46.373.371	5%
Paiements (3)	42.761.905	40.579.525	5%
Report de crédits (n+1) (4)	6.122.500	5.793.846	6%
Dépenses totales sur crédits CI (5) = (3) + (4)	48.884.405	46.373.371	5%
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	500.174	647.039	-23%
<i>% d'utilisation des crédits (4)/(1)</i>	<i>99,82%</i>	<i>97,23%</i>	
<i>% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)</i>	<i>87,48%</i>	<i>87,51%</i>	

Le budget de fonctionnement 2010 de l'EACEA s'élevait à 48.974.497€ en hausse de 3% (+1,3 M€) par rapport à 2009. On constate une amélioration de 5% du montant exécuté tant en engagement qu'en paiement par rapport à 2009. Les reports de crédits ont quant à eux augmenté de 6%. En ce qui concerne l'annulation des crédits reportés, elle a diminué de 23% par rapport à 2009.

Les crédits engagés s'élèvent à 48.884.405€ approchant les 100% des crédits alloués. L'exécution est donc supérieure à l'objectif fixé dans plan de gestion (97%).

Les paiements ont atteint 42.761.905€ (40,6 M€ en 2009) représentant un taux d'exécution de 87% des crédits disponibles.

Les reports de crédits s'élèvent à 6,1M€ équivalents à 12,5% des crédits engagés. Ce taux de report est identique à l'an dernier.

Par ailleurs, les crédits reportés de 2009 n'ont pas été complètement utilisés en 2010. En effet, 500.174€ représentant 8% du report ont fait l'objet d'une annulation. Le taux d'annulation diminue chaque année, il était de 10,5% en 2009, 12,4% en 2008 et 16,9% en 2007, grâce à un meilleur suivi.

Le détail de l'exécution des crédits 2009 ainsi que les commentaires sont présentés ci-après.

Exécution des crédits C1:

Titre I "Dépenses de personnel":

Fund Source : C1		31/12/2010			ENGAGEMENTS			PAIEMENTS		
Budget Line	Budget line description	Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% Exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% Exécution	Carry over		
A-1100	Traitements de base	7.088.600,00	7.088.578,84	100,00 %	7.088.600,00	7.088.578,84	100,00 %	0,00		
A-1101	Allocations familiales	730.000,00	729.919,03	99,99 %	730.000,00	729.919,03	99,99 %	0,00		
A-1102	Indemnités de dépassement et d'expatriation	781.500,00	781.433,91	99,99 %	781.500,00	781.433,91	99,99 %	0,00		
art. 110	Sum:	8.600.100,00	8.599.931,78	100,00 %	8.600.100,00	8.599.931,78	100,00 %	0,00		
A-1112	Agents contractuels	13.828.200,00	13.828.155,62	100,00 %	13.828.200,00	13.828.155,62	100,00 %	0,00		
A-1113	Stagiaires	130.000,00	128.031,60	98,49 %	130.000,00	128.031,60	98,49 %	0,00		
A-1115	Fonctionnaires europ, nation, int, détachés à l'ag	135.000,00	135.000,00	100,00 %	135.000,00	90.613,53	67,12 %	44.386,47		
art. 111	Sum:	14.093.200,00	14.091.187,22	99,99 %	14.093.200,00	14.046.800,75	99,67 %	44.386,47		
A-1130	Couverture des risques de maladie	244.400,00	244.365,49	99,99 %	244.400,00	244.365,49	99,99 %	0,00		
A-1131	Couverture risques d'accidents et de maladie prof.	50.900,00	50.811,43	99,83 %	50.900,00	50.811,43	99,83 %	0,00		
A-1132	Couverture des risques de chômage	93.900,00	93.898,52	100,00 %	93.900,00	93.898,52	100,00 %	0,00		
art. 113	Sum:	389.200,00	389.075,44	99,97 %	389.200,00	389.075,44	99,97 %	0,00		
A-1140	Allocations à la naissance et en cas de décès	800,00	793,24	99,16 %	800,00	793,24	99,16 %	0,00		
A-1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	137.800,00	137.704,34	99,93 %	137.800,00	137.704,34	99,93 %	0,00		
art. 114	Sum:	138.600,00	138.497,58	99,93 %	138.600,00	138.497,58	99,93 %	0,00		
A-1170	Intérimaires	2.400.000,00	2.400.000,00	100,00 %	2.400.000,00	2.171.323,04	90,47 %	228.676,96		
A-1178	Autres services externes (y compris coûts pour SLA)	315.000,00	315.000,00	100,00 %	315.000,00	289.242,56	91,82 %	25.757,44		
art. 117	Sum:	2.715.000,00	2.715.000,00	100,00 %	2.715.000,00	2.460.565,60	90,63 %	254.434,40		
A-1181	Frais de voyage mutation/entrée/cessation	100,00	90,40	90,40 %	100,00	90,40	90,40 %	0,00		
A-1182	Indemnité d'installation, réinstallation et mutation	3.000,00	2.966,05	98,87 %	3.000,00	2.966,05	98,87 %	0,00		
A-1183	Frais de déménagement	33.000,00	33.000,00	100,00 %	33.000,00	13.356,10	40,47 %	19.643,90		
A-1185	Frais divers de recrutement du personnel	20.000,00	20.000,00	100,00 %	20.000,00	10.323,42	51,62 %	9.676,58		
art. 118	Sum:	56.100,00	56.056,45	99,92 %	56.100,00	26.735,97	47,66 %	29.320,48		
A-1190	Coefficients correcteurs	100,00	18,92	18,92 %	100,00	18,92	18,92 %	0,00		
art. 119	Sum:	100,00	18,92	18,92 %	100,00	18,92	18,92 %	0,00		
Chap. 11	Personnel en activité	25.992.300,00	25.989.767,39	99,99 %	25.992.300,00	25.661.626,04	98,73 %	328.141,35		
A-1300	Frais de missions	685.000,00	685.000,00	100,00 %	685.000,00	599.360,20	87,50 %	85.639,80		
art. 130	Sum:	685.000,00	685.000,00	100,00 %	685.000,00	599.360,20	87,50 %	85.639,80		
Chap. 13	Frais de missions et déplacements	685.000,00	685.000,00	100,00 %	685.000,00	599.360,20	87,50 %	85.639,80		
A-1420	Restaurants/Cantines	7.000,00	7.000,00	100,00 %	7.000,00	3.431,76	49,03 %	3.568,24		
art. 142	Sum:	7.000,00	7.000,00	100,00 %	7.000,00	3.431,76	49,03 %	3.568,24		
A-1430	Service Médical	145.000,00	145.000,00	100,00 %	145.000,00	46.868,24	32,32 %	98.131,76		
art. 143	Sum:	145.000,00	145.000,00	100,00 %	145.000,00	46.868,24	32,32 %	98.131,76		
A-1440	Cours/Formation	415.000,00	405.676,52	97,75 %	415.000,00	239.069,91	57,61 %	166.606,61		
art. 144	Sum:	415.000,00	405.676,52	97,75 %	415.000,00	239.069,91	57,61 %	166.606,61		
A-1490	Autres interventions	26.000,00	26.000,00	100,00 %	26.000,00	22.657,55	87,14 %	3.342,45		
art. 149	Sum:	26.000,00	26.000,00	100,00 %	26.000,00	22.657,55	87,14 %	3.342,45		
Chap. 14	Infrastructure à caractère socio-médical	593.000,00	583.676,52	98,43 %	593.000,00	312.027,46	52,62 %	271.649,06		
A-1630	Centre de la petite enfance	540.000,00	540.000,00	100,00 %	540.000,00	531.521,88	98,43 %	8.478,12		
art. 163	Sum:	540.000,00	540.000,00	100,00 %	540.000,00	531.521,88	98,43 %	8.478,12		
Chap. 16	Centre de la petite enfance	540.000,00	540.000,00	100,00 %	540.000,00	531.521,88	98,43 %	8.478,12		
A-1700	Frais de représentation	1.000,00	0,00	0,00 %	1.000,00	0,00	0,00 %	0,00		
art. 170	Sum:	1.000,00	0,00	0,00 %	1.000,00	0,00	0,00 %	0,00		
Chap. 17	Frais de réception et représentation	1.000,00	0,00	0,00 %	1.000,00	0,00	0,00 %	0,00		
Titre I		27.811.300,00	27.798.443,91	99,95 %	27.811.300,00	27.104.535,58	97,46 %	693.908,33		

Titre II : "Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement":

Budget Line	Budget line description	ENGAGEMENTS			PAIEMENTS			Carry over
		Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% Exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% Exécution	
A-2000	Loyer	3.782.000,00	3.781.910,20	100,00 %	3.782.000,00	3.168.910,20	83,79 %	613.000,00
art. 200	Sum:	3.782.000,00	3.781.910,20	100,00 %	3.782.000,00	3.168.910,20	83,79 %	613.000,00
A-2010	Assurances	17.000,00	16.631,21	97,83 %	17.000,00	16.631,21	97,83 %	0,00
art. 201	Sum:	17.000,00	16.631,21	97,83 %	17.000,00	16.631,21	97,83 %	0,00
A-2020	Eau/Gaz/Electricité	310.000,00	303.000,00	97,74 %	310.000,00	267.297,41	86,22 %	35.702,59
art. 202	Sum:	310.000,00	303.000,00	97,74 %	310.000,00	267.297,41	86,22 %	35.702,59
A-2030	Nettoyage et Entretien	1.080.000,00	1.080.000,00	100,00 %	1.080.000,00	1.015.479,71	94,03 %	64.520,29
art. 203	Sum:	1.080.000,00	1.080.000,00	100,00 %	1.080.000,00	1.015.479,71	94,03 %	64.520,29
A-2040	Aménagement locaux	23.000,00	22.293,78	96,93 %	23.000,00	490,00	2,13 %	21.803,78
art. 204	Sum:	23.000,00	22.293,78	96,93 %	23.000,00	490,00	2,13 %	21.803,78
A-2050	Sécurité et Surveillance	780.000,00	777.750,00	99,71 %	780.000,00	765.951,77	98,20 %	11.798,23
art. 205	Sum:	780.000,00	777.750,00	99,71 %	780.000,00	765.951,77	98,20 %	11.798,23
A-2090	Autres dépenses (taxes)	712.000,00	711.597,40	99,94 %	712.000,00	711.597,40	99,94 %	0,00
art. 209	Sum:	712.000,00	711.597,40	99,94 %	712.000,00	711.597,40	99,94 %	0,00
Chap. 20	Location d'immeuble et frais accessoires	6.704.000,00	6.693.182,59	99,84 %	6.704.000,00	5.946.357,70	88,70 %	746.824,89
A-2100	Équipement de traitement de données	213.700,00	213.399,76	99,86 %	213.700,00	119.063,67	55,72 %	94.336,09
A-2101	Développement logiciels (software + office aut.)	1.173.900,00	1.172.734,70	99,90 %	1.173.900,00	653.937,35	55,71 %	518.797,35
A-2102	Prest. extér. pour traitement des données	2.300.100,00	2.288.133,94	99,48 %	2.300.100,00	1.537.594,82	66,85 %	750.539,12
art. 210	Sum:	3.687.700,00	3.674.268,40	99,64 %	3.687.700,00	2.310.595,84	62,66 %	1.363.672,56
Chap. 21	Traitement de données	3.687.700,00	3.674.268,40	99,64 %	3.687.700,00	2.310.595,84	62,66 %	1.363.672,56
A-2200	Achat de matériel et installations techniques	13.000,00	12.672,74	97,48 %	13.000,00	1.721,02	13,24 %	10.951,72
A-2202	Location et leasing de matériel et installations tech.	50.000,00	41.920,68	83,84 %	50.000,00	29.183,14	58,37 %	12.737,54
A-2203	Entretien, exploitation et réparation de matériel	95.000,00	94.931,57	99,93 %	95.000,00	60.584,76	63,77 %	34.346,81
art. 220	Sum:	158.000,00	149.524,99	94,64 %	158.000,00	91.488,92	57,90 %	58.036,07
A-2210	Achat de mobilier	97.000,00	96.712,28	99,70 %	97.000,00	56.054,68	57,79 %	40.657,60
A-2213	Entretien et réparation de mobilier	26.000,00	25.920,00	99,69 %	26.000,00	25.920,00	99,69 %	0,00
art. 221	Sum:	123.000,00	122.632,28	99,70 %	123.000,00	81.974,68	66,65 %	40.657,60
A-2232	Location, leasing matériel de transport, frais de mobilité	35.000,00	35.000,00	100,00 %	35.000,00	18.576,00	53,07 %	16.424,00
art. 223	Sum:	35.000,00	35.000,00	100,00 %	35.000,00	18.576,00	53,07 %	16.424,00
A-2250	Fonds de bibliothèque	3.000,00	2.106,27	70,21 %	3.000,00	1.545,97	51,53 %	560,30
A-2252	Abonnements aux journaux et périodiques	3.000,00	2.421,71	80,72 %	3.000,00	2.421,71	80,72 %	0,00
art. 225	Sum:	6.000,00	4.527,98	75,47 %	6.000,00	3.967,68	66,13 %	560,30
Chap. 22	Biens meubles et frais accessoires	322.000,00	311.685,25	96,80 %	322.000,00	196.007,28	60,87 %	115.677,97
A-2300	Papeterie et fournitures de bureau	130.000,00	130.000,00	100,00 %	130.000,00	125.867,50	96,82 %	4.132,50
art. 230	Sum:	130.000,00	130.000,00	100,00 %	130.000,00	125.867,50	96,82 %	4.132,50
A-2320	Frais bancaires	300,00	100,00	33,33 %	300,00	22,73	7,58 %	77,27
art. 232	Sum:	300,00	100,00	33,33 %	300,00	22,73	7,58 %	77,27
A-2330	Frais de contentieux	24.000,00	23.880,00	99,50 %	24.000,00	5.621,66	23,42 %	18.258,34
art. 233	Sum:	24.000,00	23.880,00	99,50 %	24.000,00	5.621,66	23,42 %	18.258,34
A-2350	Assurances diverses	4.000,00	4.000,00	100,00 %	4.000,00	2.020,62	50,52 %	1.979,38
A-2352	Frais divers de réunions internes	16.000,00	16.000,00	100,00 %	16.000,00	10.216,19	63,85 %	5.783,81
A-2353	Travaux de manutention et déménagement	8.000,00	8.000,00	100,00 %	8.000,00	3.442,89	43,04 %	4.557,11
A-2354	Archivage de documents	58.000,00	57.888,00	99,81 %	58.000,00	57.888,00	99,81 %	0,00
A-2355	Tenues de service	1.000,00	1.000,00	100,00 %	1.000,00	0,00	0,00 %	1.000,00
art. 235	Sum:	87.000,00	86.888,00	99,87 %	87.000,00	73.567,70	84,56 %	13.320,30
A-2390	Information, Communication et Publication (fonctio	13.000,00	5.468,62	42,07 %	13.000,00	1.311,15	10,09 %	4.157,47
art. 239	Sum:	13.000,00	5.468,62	42,07 %	13.000,00	1.311,15	10,09 %	4.157,47
Chap. 23	Dépenses de fonctionnement administratif courant	254.300,00	246.336,62	96,87 %	254.300,00	206.390,74	81,16 %	39.945,88
A-2400	Affranchissement correspondance et frais de port	101.000,00	101.000,00	100,00 %	101.000,00	100.966,56	99,97 %	33,44
art. 240	Sum:	101.000,00	101.000,00	100,00 %	101.000,00	100.966,56	99,97 %	33,44
A-2410	Redevances de télécommunications	710.000,00	707.040,00	99,58 %	710.000,00	698.262,42	98,35 %	8.777,58
art. 241	Sum:	710.000,00	707.040,00	99,58 %	710.000,00	698.262,42	98,35 %	8.777,58
Chap. 24	Affranchissement et télécommunication	811.000,00	808.040,00	99,64 %	811.000,00	799.228,98	98,55 %	8.811,02
A-2600	Frais d'experts	5.863.197,00	5.856.055,98	99,88 %	5.863.197,00	4.952.407,93	84,47 %	903.648,05
A-2601	Frais de réunions liés activités opération.	636.000,00	624.579,21	98,20 %	636.000,00	201.971,58	31,76 %	422.607,63
art. 260	Sum:	6.499.197,00	6.480.635,19	99,71 %	6.499.197,00	5.154.379,51	79,31 %	1.326.255,68
A-2620	Information, Communication & Publication	596.000,00	583.562,86	97,91 %	596.000,00	269.369,65	45,20 %	314.193,21
art. 262	Sum:	596.000,00	583.562,86	97,91 %	596.000,00	269.369,65	45,20 %	314.193,21
A-2630	Frais de traduction	930.000,00	930.000,00	100,00 %	930.000,00	474.966,18	51,07 %	455.033,82
art. 263	Sum:	930.000,00	930.000,00	100,00 %	930.000,00	474.966,18	51,07 %	455.033,82
A-2640	Frais d'audits	1.359.000,00	1.358.250,55	99,94 %	1.359.000,00	300.073,60	22,08 %	1.058.176,95
art. 264	Sum:	1.359.000,00	1.358.250,55	99,94 %	1.359.000,00	300.073,60	22,08 %	1.058.176,95
Chap. 26	Frais administratifs liés aux activités opérationnelles	9.384.197,00	9.352.448,60	99,66 %	9.384.197,00	6.198.788,94	66,06 %	3.153.659,66
Titre II		21.163.197,00	21.085.961,46	99,64 %	21.163.197,00	15.657.369,48	73,98 %	5.428.591,98
TOTAL		48.974.497,00	48.884.405,37	99,82 %	48.974.497,00	42.761.905,06	87,31 %	6.122.500,31

I. Exécution des crédits d'engagements

Sur les crédits alloués de 49 M€, les 48,9 M€ engagés sont répartis comme suit:

- 27,8 M€ sur le titre I "Dépenses de Personnel" c'est-à-dire la quasi-totalité du budget alloué à ce titre,
- 21,1 M€ sur le titre II "Immeubles, Matériel et Dépenses de fonctionnement" représentant 99,6% du budget disponible sur ce titre.

Titre I (Dépenses de personnel):

L'Agence a procédé à des aménagements de crédits en fin d'année, notamment à la suite de la décision de reporter à 2011 le paiement de l'ajustement rétroactif sur les salaires 2009, lui permettant ainsi d'optimiser son exécution budgétaire et d'approcher, voire d'atteindre les 100% sur l'ensemble des chapitres. Ce titre n'appelle donc pas de commentaire particulier.

Titre II (Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement):

Sur ce titre également, le taux d'exécution approche les 100% sur l'ensemble des chapitres à l'exception des chapitres 22 "Biens meubles et frais accessoires" et 23 "Dépenses de fonctionnement administratif courant". Toutefois, ceux-ci ne représentent respectivement que 1,5% et 1,2% du titre II. Sur le chapitre 22, le solde non utilisé résulte essentiellement d'un coût inférieur à nos prévisions pour la location des copieurs. Sur le chapitre 23, les coûts de communication sont inférieurs aux prévisions suite à la réduction du nombre de publications.

II. Exécution des crédits de paiements

L'exécution des crédits de paiement s'élève à 42,8M€, soit 87% des crédits disponibles. Un montant de 6,1M€ sera payé en 2011 après réception des factures. Les sommes non nécessaires au paiement de factures ont fait l'objet d'un dégageant avant le 31/12/10.

Les paiements se répartissent comme suit:

- 27,1 M€ sur le titre I "Dépenses de Personnel" c'est-à-dire 97,5% du budget alloué à ce titre. Le solde de 0,7M€ (2,5% des crédits engagés) est reporté en 2011 et sera payé à la réception des factures concernées. En 2009, le solde reporté s'élevait à 1 M€ (3,9% des crédits engagés).
- 15,7 M€ sur le titre II " Immeubles, Matériel et Dépenses de fonctionnement" représentant 74% du budget disponible sur ce titre. Le solde de 5,4 M€ (25,7% des crédits engagés) est reporté à 2010 et sera payé à la réception des factures. L'an dernier, 4,8 M€ ont été reportés (23,8% des crédits engagés).

Titre I (Dépenses de personnel):

Les paiements restant à réaliser concernent essentiellement:

- Pour le personnel en activité (chap. 11) qui représente 93% des crédits du titre I (dépenses de personnel), 99% des crédits engagés ont été payés. La situation est comparable à celle de l'an dernier. Des factures sont encore à recevoir pour la mise à disposition de fonctionnaires de la Commission, pour les prestations intérimaires des mois de novembre et décembre, pour les prestations du PMO, ainsi que dans une moindre mesure pour des frais de déménagement et de recrutement.
- Pour les frais de missions (chap. 13), 88% des crédits engagés ont été payés contre 53% à la fin 2009. Des factures de l'agence de voyage doivent encore nous parvenir ainsi que des

décomptes de missions pour les derniers mois de l'année 2010. La mise en place du système Mips a permis d'accélérer le traitement et la liquidation des dépenses.

- Pour les infrastructures à caractère socio-médical (chap. 14), 54% des engagements ont déjà fait l'objet d'un paiement. Comme l'an dernier, des factures sont encore attendues pour les derniers mois de l'année essentiellement pour la formation, le service médical.
- Pour le Centre de la petite enfance (chap. 16), les paiements atteignent 98% et le reliquat de crédits servira à couvrir le décompte final sur les prestations 2010.

Titre II (Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement):

- Sur le loyer, les charges locatives et les autres dépenses immobilières (chap.20), 90% des crédits engagés ont été liquidés. Le remboursement anticipé des travaux d'aménagement de l'immeuble BOU2 (613K€) sera effectué dans le courant du 1^{er} trimestre 2011 étant donné que le contrat de bail prévoit une notification préalable de 3 mois. Des factures doivent encore être reçues pour le nettoyage, l'entretien, la sécurité et la surveillance des immeubles couverts par un "Service Level Agreement" ainsi que pour l'aménagement des locaux et la consommation d'eau, gaz et électricité de décembre.
- Pour le traitement de données (chap. 21), 63% des crédits engagés ont été payés. Des factures sont encore à recevoir étant donné que certains engagements couvrent des prestations étalées sur 2010 et début 2011 et que quelques contrats ont été conclus vers la fin de l'année 2010.
- Pour les biens meubles et frais accessoires (chap. 22), 63% des crédits engagés ont fait l'objet de paiement. Des factures sont attendues, essentiellement, pour l'achat d'installation technique (OIB), pour l'entretien et la location de copieurs, pour du mobilier commandé fin 2010. L'intervention de l'agence dans les frais de transport du personnel doit encore faire l'objet d'un paiement.
- Pour les dépenses de fonctionnement administratif courant (chap. 23), 81% des crédits engagés ont été liquidés. Des factures sont encore attendues pour du conseil juridique, des frais de réunions, des déménagements internes (OIB) ainsi que pour des publications.
- Pour les dépenses d'affranchissement et télécommunication (chap. 24), 99% des engagements ont fait l'objet de paiement. Le reliquat de crédits servira à couvrir le décompte sur les prestations 2010 de la DG DIGIT.
- Enfin, en ce qui concerne les frais administratifs liés aux activités opérationnelles (chap. 26) qui représentent 44% des crédits du titre II, 66% des crédits engagés ont été payés. Sur l'article 260, 20% des crédits engagés doivent encore être liquidés. Des factures d'experts sont encore à recevoir pour des prestations de décembre 2010 et de janvier 2011 ainsi que pour certaines conférences ou réunions de coordination se tenant fin 2010 / début 2011. En ce qui concerne les frais de communication, la plupart des actions ont fait l'objet d'un paiement d'acompte en 2010, le solde sera apuré en 2011 lors de la réception du décompte. Pour les frais de traduction, les commandes de décembre seront payées en 2011. Enfin, pour les audits les paiements se feront essentiellement en 2011 à la réception des rapports compte tenu de la contractualisation tardive.

Exécution des crédits reportés (C8):

Les crédits reportés de 2009 vers 2010 s'élevaient à 5.793.846€ dont 1.015.111€ sur le titre I "Dépenses de Personnel" et 4.778.735M€ sur le titre II "Immeubles, Matériel et Dépenses de fonctionnement". Sur ces crédits reportés, 91% ont été utilisés. Les crédits annulés s'élèvent à 500.174€ se répartissant ainsi:

- titre I: 72.155€ (dont 27.580€ concernent les frais de formation, 17.804€ les frais de missions et 12.931€ les prestations du Service Médical)
- titre 2: 428.018€ (dont 330.797€ concernent les dépenses liées aux activités opérationnelles, 49.621€ les frais accessoires des immeubles).

Titre I "Dépenses de personnel":

Source: C8 31/12/2010

Budget line description	ENGAGEMENTS			PAIEMENTS			Annulation de crédits reportés
	Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% Exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% Exécution	
Fonctionnaires europ, nation, int, détachés à l'agence	949,50	606,68	63,89 %	949,50	606,68	63,89 %	342,82
Sum:	949,50	606,68	63,89 %	949,50	606,68	63,89 %	342,82
Intérimaires	474.273,34	465.626,37	98,18 %	474.273,34	465.626,37	98,18 %	8.646,97
Autres services externes (y compris coûts pour SLA)	30.988,23	30.988,23	100,00 %	30.988,23	30.988,23	100,00 %	0,00
Sum:	505.261,57	496.614,60	98,29 %	505.261,57	496.614,60	98,29 %	8.646,97
Frais de déménagement	4.119,50	4.119,50	100,00 %	4.119,50	4.119,50	100,00 %	0,00
Frais divers de recrutement du personnel	14.894,14	14.026,63	94,18 %	14.894,14	14.026,63	94,18 %	867,51
Sum:	19.013,64	18.146,13	95,44 %	19.013,64	18.146,13	95,44 %	867,51
Personnel en activité	525.224,71	515.367,41	98,12 %	525.224,71	515.367,41	98,12 %	9.857,30
Frais de missions	276.069,76	258.265,36	93,55 %	276.069,76	258.265,36	93,55 %	17.804,40
Sum:	276.069,76	258.265,36	93,55 %	276.069,76	258.265,36	93,55 %	17.804,40
Frais de missions et déplacements	276.069,76	258.265,36	93,55 %	276.069,76	258.265,36	93,55 %	17.804,40
Restaurants/Cantines	8.000,00	5.482,95	68,54 %	8.000,00	5.482,95	68,54 %	2.517,05
Sum:	8.000,00	5.482,95	68,54 %	8.000,00	5.482,95	68,54 %	2.517,05
Service Médical	54.369,10	41.438,05	76,22 %	54.369,10	41.438,05	76,22 %	12.931,05
Sum:	54.369,10	41.438,05	76,22 %	54.369,10	41.438,05	76,22 %	12.931,05
Cours/Formation	147.024,74	119.444,32	81,24 %	147.024,74	119.444,32	81,24 %	27.580,42
Sum:	147.024,74	119.444,32	81,24 %	147.024,74	119.444,32	81,24 %	27.580,42
Autres interventions	4.422,67	2.957,44	66,87 %	4.422,67	2.957,44	66,87 %	1.465,23
Sum:	4.422,67	2.957,44	66,87 %	4.422,67	2.957,44	66,87 %	1.465,23
Infrastructure à caractère socio-médical	213.816,51	169.322,76	79,19 %	213.816,51	169.322,76	79,19 %	44.493,75
1.015.110,98	942.955,53	92,89 %	1.015.110,98	942.955,53	92,89 %	72.155,45	

Titre II : "Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement":

Budget Line	Budget line description	ENGAGEMENTS			PAIEMENTS			Annulation de crédits reportés
		Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% Exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% Exécution	
A-2010	Assurances	1.369,47	469,47	34,28 %	1.369,47	469,47	34,28 %	900,00
Art.201	Sum:	1.369,47	469,47	34,28 %	1.369,47	469,47	34,28 %	900,00
A-2020	Eau/Gaz/Electricité	34.242,04	31.349,70	91,55 %	34.242,04	31.349,70	91,55 %	2.892,34
Art.202	Sum:	34.242,04	31.349,70	91,55 %	34.242,04	31.349,70	91,55 %	2.892,34
A-2030	Nettoyage et Entretien	230.566,58	230.566,58	100,00 %	230.566,58	230.566,58	100,00 %	0,00
Art.203	Sum:	230.566,58	230.566,58	100,00 %	230.566,58	230.566,58	100,00 %	0,00
A-2040	Aménagement locaux	355.000,00	312.978,80	88,16 %	355.000,00	312.978,80	88,16 %	42.021,20
Art.204	Sum:	355.000,00	312.978,80	88,16 %	355.000,00	312.978,80	88,16 %	42.021,20
A-2050	Sécurité et Surveillance	5.067,51	1.260,00	24,86 %	5.067,51	1.260,00	24,86 %	3.807,51
Art.205	Sum:	5.067,51	1.260,00	24,86 %	5.067,51	1.260,00	24,86 %	3.807,51
Chap. 20	Location d'immeuble et frais accessoires	626.245,60	576.624,55	92,08%	626.245,60	576.624,55	92,08 %	49.621,05
A-2100	Équipement de traitement de données	92.467,39	86.593,69	93,65 %	92.467,39	86.593,69	93,65 %	5.873,70
A-2101	Développement logiciels (software + office aut.)	413.354,18	404.366,33	97,83 %	413.354,18	404.366,33	97,83 %	8.987,85
A-2102	Prest. extér. pour traitement des données	569.139,25	568.495,44	99,89 %	569.139,25	568.495,44	99,89 %	643,81
Art.210	Sum:	1.074.960,82	1.059.455,46	98,56 %	1.074.960,82	1.059.455,46	98,56 %	15.505,36
Chap. 21	Traitement de données	1.074.960,82	1.059.455,46	98,56%	1.074.960,82	1.059.455,46	98,56 %	15.505,36
A-2200	Achat de matériel et installations techniques	49.911,11	49.911,01	100,00 %	49.911,11	49.911,01	100,00 %	0,10
A-2202	Location et leasing de matériel et installations tech.	20.146,38	15.691,62	77,89 %	20.146,38	15.691,62	77,89 %	4.454,76
A-2203	Entretien, exploitation et réparation de matériel	43.586,77	40.956,48	93,97 %	43.586,77	40.956,48	93,97 %	2.630,29
Art.220	Sum:	113.644,26	106.559,11	93,77 %	113.644,26	106.559,11	93,77 %	7.085,15
A-2210	Achat de mobilier	51.445,44	40.915,53	79,53 %	51.445,44	40.915,53	79,53 %	10.529,91
A-2213	Entretien et réparation de mobilier	2.000,00	0,00	0,00 %	2.000,00	0,00	0,00 %	2.000,00
Art.221	Sum:	53.445,44	40.915,53	76,56 %	53.445,44	40.915,53	76,56 %	12.529,91
A-2250	Fonds de bibliothèque	2.462,00	2.238,19	90,91 %	2.462,00	2.238,19	90,91 %	223,81
A-2252	Abonnements aux journaux et périodiques	4.486,37	4.486,37	100,00 %	4.486,37	4.486,37	100,00 %	0,00
Art.225	Sum:	6.948,37	6.724,56	96,78 %	6.948,37	6.724,56	96,78 %	223,81
Chap. 22	Biens meubles et frais accessoires	174.038,07	154.199,20	88,60%	174.038,07	154.199,20	88,60 %	19.838,87
A-2300	Papeterie et fournitures de bureau	60.385,62	59.581,12	98,67 %	60.385,62	59.581,12	98,67 %	804,50
Art.230	Sum:	60.385,62	59.581,12	98,67 %	60.385,62	59.581,12	98,67 %	804,50
A-2320	Frais bancaires	100,71	100,71	100,00 %	100,71	100,71	100,00 %	0,00
Art.232	Sum:	100,71	100,71	100,00 %	100,71	100,71	100,00 %	0,00
A-2330	Frais de contentieux	15.369,00	5.989,00	38,97 %	15.369,00	5.989,00	38,97 %	9.380,00
Art.233	Sum:	15.369,00	5.989,00	38,97 %	15.369,00	5.989,00	38,97 %	9.380,00
A-2350	Assurances diverses	2.088,50	1.137,99	54,49 %	2.088,50	1.137,99	54,49 %	950,51
A-2352	Frais divers de réunions internes	264,26	264,26	100,00 %	264,26	264,26	100,00 %	0,00
A-2353	Travaux de manutention et déménagement	6.032,42	5.700,26	94,49 %	6.032,42	5.700,26	94,49 %	332,16
Art.235	Sum:	8.385,18	7.102,51	84,70 %	8.385,18	7.102,51	84,70 %	1.282,67
A-2390	Information, Communication et Publication (fonctio	5.960,19	5.171,46	86,77 %	5.960,19	5.171,46	86,77 %	788,73
Art.239	Sum:	5.960,19	5.171,46	86,77 %	5.960,19	5.171,46	86,77 %	788,73
Chap. 23	Dépenses de fonctionnement administratif courant	90.200,70	77.944,80	86,41%	90.200,70	77.944,80	86,41 %	12.255,90
A-2400	Affranchissement correspondance et frais de port	43.263,00	43.263,00	100,00 %	43.263,00	43.263,00	100,00 %	0,00
Art.240	Sum:	43.263,00	43.263,00	100,00 %	43.263,00	43.263,00	100,00 %	0,00
Chap. 24	Affranchissement et télécommunication	43.263,00	43.263,00	100,00%	43.263,00	43.263,00	100,00 %	0,00
A-2600	Frais d'experts	905.577,96	734.593,02	81,12 %	905.577,96	726.643,02	80,24 %	178.934,94
A-2601	Frais de réunions liés activités opération.	541.713,35	427.747,17	78,96 %	541.713,35	427.747,17	78,96 %	113.966,18
Art.260	Sum:	1.447.291,31	1.162.340,19	80,31 %	1.447.291,31	1.154.390,19	79,76 %	292.901,12
A-2620	Information, Communication & Publication	303.594,51	273.173,49	89,98 %	303.594,51	273.173,49	89,98 %	30.421,02
Art.262	Sum:	303.594,51	273.173,49	89,98 %	303.594,51	273.173,49	89,98 %	30.421,02
A-2630	Frais de traduction	386.722,49	379.248,75	98,07 %	386.722,49	379.248,75	98,07 %	7.473,74
Art.263	Sum:	386.722,49	379.248,75	98,07 %	386.722,49	379.248,75	98,07 %	7.473,74
A-2640	Frais d'audits	632.418,69	632.417,35	100,00 %	632.418,69	632.417,35	100,00 %	1,34
Art.264	Sum:	632.418,69	632.417,35	100,00 %	632.418,69	632.417,35	100,00 %	1,34
Chap. 26	Frais administratifs liés aux activités opérationnelles	2.770.027,00	2.447.179,78	88,34%	2.770.027,00	2.439.229,78	88,06 %	330.797,22
TITRE II		4.778.735,19	4.358.666,79	91,21 %	4.778.735,19	4.350.716,79	91,04 %	428.018,40
TOTAL		5.793.846,17	5.301.622,32	91,50 %	5.793.846,17	5.293.672,32	91,37 %	500.173,85

Les annulations de crédits s'expliquent par :

Titre I (Dépenses de personnel):

- 1300 "Missions", les montants reportés correspondent au maximum prévu pour les missions alors que les remboursements sont effectués sur la base des décomptes de coûts réels soumis,
- 1430 "Service Médical", les montants estimés pour les prestations spécifiques du type "examens complémentaires", "gestion des certificats médicaux", "contrôle des absences" s'avèrent supérieurs aux coûts réellement facturés par la DG HR.

- 1440 "formation", certaines inscriptions ont fait l'objet d'une annulation l'année suivante notamment suite à des départs d'agents ou d'une différence de facturation par rapport à l'estimation.

Titre II (Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement):

- 2040 "Aménagement des locaux", le coût réel des travaux d'aménagement de la cantine s'est avéré inférieur au montant maximum estimé pour ces travaux.
- 2600 "Frais d'experts", une partie des crédits reportés n'a pas été utilisée car pour certains appels le nombre de propositions analysées est inférieur au maximum prévu et les coûts réels de transport, logement et subsistance sont dans certains cas inférieurs au maximum estimé,
- 2601 "frais de réunions", les coûts variables prévus pour certaines réunions sont inférieurs au montant engagé compte tenu du nombre réel de participants.
- 2601 "Communication", comme pour les frais de réunion, les coûts réels sont parfois inférieurs aux prévisions pour les "infodays" compte tenu du nombre de participants.

III.2.2. RECETTES BUDGETAIRES

Budget Income Line Position	Budget Line Description	Appropriation Amount (euros) (1)	Entitlements established (2)	Revenue received (euros) (3)
I2010-1000-IC1	Commission Subsidy INFSO	9.090.542	9.090.542	9.090.542
I2010-1011-IC1	Commission Subsidy EAC - rubrique 1a	22.965.318	22.965.318	22.965.318
I2010-1012-IC1	Commission Subsidy EAC - rubrique 3b	10.744.013	10.744.013	10.744.013
I2010-1013-IC1	Commission Subsidy EAC - rubrique 4	597.000	597.000	597.000
I2010-1030-IC1	Commission Subsidy AIDCO	3.822.883	3.822.883	3.822.883
I2010-1030-IC1	Commission Subsidy Relex	344.659	344.659	344.659
I2010-1040-IC1	Commission Subsidy ELARG	1.333.114	1.333.114	1.333.114
I2010-1050-IC1	Other Donors (FED)	76.968	76.968	76.968
I2010-2300-IC1	Other income		38.600	38.600
	GRAND TOTAL	48.974.497	49.013.097	49.013.097

La totalité des fonds appelés a été encaissée au 31/12/10.

Par rapport à 2009, l'agence a bénéficié de subsides accrus. Cette augmentation des recettes est justifiée est essentiellement justifiée par la croissance des effectifs étant donné que pour l'année 2010 le mandat de l'agence reste stable.

A l'issue de la révision budgétaire de juillet qui a donné lieu à une restitution de 550.000€ le budget de fonctionnement 2010 de l'EACEA s'élevait à 48.974.497€ en hausse de 3% (1,3M€) par rapport à 2009.

Le budget initial ainsi que les budgets révisés sont présentés au point suivant.

III.3. BUDGET INITIAL 2010 ET TRANSFERTS

Le budget de fonctionnement initial de l'Agence adopté par le Comité de Direction le 29 janvier 2010 s'élevait à 49.524.497€

Le 13 juillet 2010, le Comité de Direction a adopté un budget révisé de 48.974.497€ Cette révision avait pour objet d'actualiser les besoins de l'agence à la lumière de l'exécution budgétaire au 30/06/2010. Elle a donné lieu à un réaménagement de crédits sur certaines lignes et à une restitution de crédits de 550.000€(-418K€sur le titre I et -132K€sur le titre II) en vue d'aligner les contributions des différentes DG à la hauteur des coûts par programme.

L'agence a ensuite procédé à une seconde révision, sans impact sur le total budgétaire, qui a été adoptée par le comité de Direction le 26 novembre. A l'occasion de cette révision, le titre II a été renforcé de 868.000€par prélèvement sur le titre I. Les principaux chapitres concernés par cette révision sont le chapitre 11 "Personnel en activité" qui a été réduit alors que les chapitres 20 "Location d'immeubles et frais accessoires" et 26 "Frais administratifs liés aux activités opérationnelles" ont été augmentés pour faire face à des dépenses additionnelles.

En décembre, l'agence a soumis, en procédure écrite, deux aménagements de crédits au Comité de Direction. L'Agence ne disposant pas des crédits suffisants pour payer l'intégralité de l'ajustement sur l'indexation 2009 à décider de postposer ce paiement à 2011 plutôt que procéder à un paiement partiel. Les crédits disponibles ont alors été transférés pour permettre un remboursement anticipé complémentaire des travaux d'aménagement des immeubles. D'autres aménagements mineurs sont également intervenus.

Enfin, l'agence a procédé en cours d'année à deux opérations de transferts à l'intérieur de chapitres ainsi qu'une dernière en décembre, en application de la décision autorisant le directeur à procéder à ce type d'aménagement moyennant information du Comité de Direction, afin de faire face à des dépenses supplémentaires sur certains postes.

Article Poste	Intitulé	Budget initial 2010	Transfert	Révision juillet 2010	Budget révisé juillet 2010	Transfert	Révision	Budget révisé novembre 2010	Révision	Transfert	Budget décembre 2010
RECETTES											
1	SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE										
1 0	SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE										
1000	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique Société de l'information	9.371.447	0	-280.905	9.090.542	0	0	9.090.542	0	0	9.090.542
1011	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique Education et culture (programmes financés à la rubrique 1a des perspectives financières)	22.995.214	0	-29.896	22.965.318	0	0	22.965.318	0	0	22.965.318
1012	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique Education et culture (programmes financés à la rubrique 3b des perspectives financières)	10.815.236	0	-71.223	10.744.013	0	0	10.744.013	0	0	10.744.013
1013	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique Education et culture (programmes financés à la rubrique 4 des perspectives financières)	597.000	0	0	597.000	0	0	597.000	0	0	597.000
1030	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique Relations extérieures (DG AIDCO)	3.966.000	0	-143.117	3.822.883	0	0	3.822.883	0	0	3.822.883
1031	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique Relations extérieures (DG Relex)	354.000	0	-9.341	344.659	0	0	344.659	0	0	344.659
1040	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique Elargissement	1.343.000	0	-9.886	1.333.114	0	0	1.333.114	0	0	1.333.114
1050	Contribution FED	82.600	0	-5.632	76.968	0	0	76.968	0	0	76.968
	TOTAL DU CHAPITRE 1 0	49.524.497	0	-550.000	48.974.497	0	0	48.974.497	0	0	48.974.497
	Total du titre 1	49.524.497	0	-550.000	48.974.497	0	0	48.974.497	0	0	48.974.497
	TOTAL GÉNÉRAL	49.524.497	0	-550.000	48.974.497	0	0	48.974.497	0	0	48.974.497

Article Poste	Intitulé	Budget initial 2010	Transfe rt	Révisio n juillet 2010	Budget révisé juillet 2010	Transfe rt	Révisio n	Budget révisé novembre 2010	Révisio n	Transfe rt	Budget décembre 2010
DEPENSES											
1	PERSONNEL										
1 1	PERSONNEL EN ACTIVITÉ										
1 1 0	Agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs										
1 1 0 0	Agents temporaires	7.578.000	0	-130.000	7.448.000	0	-331.000	7.117.000	-28.400	0	7.088.600
1 1 0 1	Allocations familiales	749.000	0	-22.000	727.000	0	-7.000	720.000	10.000	0	730.000
1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	936.000	0	-28.000	908.000	0	-123.000	785.000	-3.500	0	781.500
1 1 0 3	Indemnité de secrétariat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total de l'article 1 1 0	9.263.000	0	-180.000	9.083.000	0	-461.000	8.622.000	-21.900	0	8.600.100
1 1 1	Autres agents										
1 1 1 2	Agents contractuels	14.550.000	0	-380.000	14.170.000	0	-300.000	13.870.000	-41.800	0	13.828.200
1 1 1 3	Stagiaires	105.000	0	25.000	130.000	0	0	130.000	0	0	130.000
1 1 1 4	Conseillers spéciaux	p.m.	0	0	p.m.	0	0	p.m.	0	0	p.m.
1 1 1 5	Fonctionnaires européens, nationaux et internationaux de même qu'agents du secteur privé détachés temporairement à l'agence	52.000	0	88.000	140.000	0	-5.000	135.000	0	0	135.000
	Total de l'article 1 1 1	14.707.000	0	-267.000	14.440.000	0	-305.000	14.135.000	-41.800	0	14.093.200
1 1 3	Cotisations sociales										
1 1 3 0	Couverture risque maladie	266.000	0	-18.000	248.000	0	0	248.000	-3.600	0	244.400
1 1 3 1	Couverture risque accident et maladie professionnelle	71.000	0	-18.000	53.000	0	0	53.000	-2.100	0	50.900
1 1 3 2	Couverture risque chômage	100.000,00	0	-6.000	94.000	0	0	94.000	-100	0	93.900
	Total de l'article 1 1 3	437.000	0	-42.000	395.000	0	0	395.000	-5.800	0	389.200
1 1 4	Allocations et indemnités diverses										
1 1 4 0	Allocations naissances/décès	2.000	0	0	2.000	0	-1.000	1.000	-200	0	800
1 1 4 1	Frais de voyage congé annuel	150.000	0	0	150.000	0	0	150.000	-12.200	0	137.800
	Total de l'article 1 1 4	152.000	0	0	152.000	0	-1.000	151.000	-12.400	0	138.600
1 1 7	Prestations intérimaires et autres prestataires externes										
1 1 7 0	Intérimaires	2.200.000	0	150.000	2.350.000	0	50.000	2.400.000	0	0	2.400.000
1 1 7 8	Autres prestations externes	312.000	0	0	312.000	0	3.000	315.000	0	0	315.000
	Total de l'article 1 1 7	2.512.000	0	150.000	2.662.000	0	53.000	2.715.000	0	0	2.715.000
1 1 8	Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonctions, à la cessation des fonctions et aux mutations										
1 1 8 1	Frais de voyage lors de la prise et la cessation de fonction	1.000	0	0	1.000	0	0	1.000	-900	0	100
1 1 8 2	Indemnités d'installations	15.000	0	-5.000	10.000	0	-5.000	5.000	-2.000	0	3.000
1 1 8 3	Frais de déménagement	60.000	0	-20.000	40.000	0	-7.000	33.000	0	0	33.000
1 1 8 4	Indemnités journalières	5.000	0	0	5.000	0	0	5.000	-5.000	0	0
1 1 8 5	Frais de recrutement	40.000	0	0	40.000	0	-20.000	20.000	0	0	20.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1 8	121.000	0	-25.000	96.000	0	-32.000	64.000	-7.900	0	56.100
1 1 9	Coefficients correcteurs	1.000	0	0	1.000	0	0	1.000	-900	0	100
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	27.193.000	0	-364.000	26.829.000	0	-746.000	26.083.000	-90.700	0	25.992.300
1 3	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS										
1 3 0	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	800.000	0	-80.000	720.000	0	20.000	740.000	-55.000	0	685.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 3	800.000	0	-80.000	720.000	0	20.000	740.000	-55.000	0	685.000
1 4	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL										
1 4 0	Secours extraordinaires	p.m.	0	0	p.m.	0	0	p.m.	0	0	p.m.
1 4 2	Restaurants et cantines	10.000	0	0	10.000	0	-3.000	7.000	0	0	7.000
1 4 3	Service médical	145.000	0	0	145.000	0	0	145.000	0	0	145.000
1 4 4	Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel	460.000	0	20.000	480.000	0	-35.000	445.000	-30.000	0	415.000
1 4 9	Autres interventions	20.000	0	6.000	26.000	0	0	26.000	0	0	26.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 4	635.000	0	26.000	661.000	0	-38.000	623.000	-30.000	0	593.000
1 5	ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS										
1 5 2	Agents de l'Agence détachés temporairement dans d'autres administrations	p.m.	0	0	p.m.	0	0	p.m.	0	0	p.m.
	TOTAL DU CHAPITRE 1 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Service social										
163	Centre de la petite enfance	640.000	0	0	640.000	0	-100.000	540.000	0	0	540.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 6	640.000	0	0	640.000	0	-100.000	540.000	0	0	540.000
1 7	FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION										
1 7 0	Frais de réception et de représentation	5.000	0	0	5.000	0	-4.000	1.000	0	0	1.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 7	5.000	0	0	5.000	0	-4.000	1.000	0	0	1.000
	Total du titre 1	29.273.000	0	-418.000	28.855.000	0	-868.000	27.987.000	-175.700	0	27.811.300

Article Poste	Intitulé	Budget initial 2010	Transfert	Révision juillet 2010	Budget révisé juillet 2010	Transfert	Révision	Budget révisé novembre 2010	Révision	Transfert	Budget décembre 2010
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT										
2 0	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES										
2 0 0	<i>Loyers</i>	2.810.000	-45.000	-14.000	2.751.000	0	623.000	3.374.000	408.000	0	3.782.000
2 0 1	<i>Assurances</i>	22.000	0	-5.000	17.000	0	0	17.000	0	0	17.000
2 0 2	<i>Eau, gaz, électricité et chauffage</i>	310.000	0	0	310.000	0	0	310.000	0	0	310.000
2 0 3	<i>Nettoyage et entretien</i>	975.000	15.000	105.000	1.095.000	0	0	1.095.000	-15.000	0	1.080.000
2 0 4	<i>Aménagement des locaux</i>	15.000	30.000	0	45.000	0	-10.000	35.000	-12.000	0	23.000
2 0 5	<i>Sécurité et surveillance des immeubles</i>	790.000	0	0	790.000	0	-5.000	785.000	-5.000	0	780.000
2 0 7	<i>Construction des immeubles</i>	p.m.	0	0	p.m.			p.m.	0	0	p.m.
2 0 9	<i>Autres dépenses</i>	624.000	0	100.000	724.000	0	-7.000	717.000	-5.000	0	712.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	5.546.000	0	186.000	5.732.000	0	601.000	6.333.000	371.000	0	6.704.000
2 1	TRAITEMENT DE DONNÉES										
2 1 0	Informatique										
2 1 0	<i>Équipement de traitement de données</i>	203.000	0	5.000	208.000	0	12.000	220.000	-6.300	0	213.700
2 1 0 1	<i>Développement de logiciels</i>	1.286.000	0	84.000	1.370.000	0	-170.000	1.200.000	-26.100	0	1.173.900
2 1 0 2	<i>Autres services externes</i>	2.318.000	0	-35.000	2.283.000	0	-3.000	2.280.000	20.100	0	2.300.100
	Total de l'article 2 1 0	3.807.000	0	54.000	3.861.000	0	-161.000	3.700.000	-12.300	0	3.687.700
	TOTAL DU CHAPITRE 2 1	3.807.000	0	54.000	3.861.000	0	-161.000	3.700.000	-12.300	0	3.687.700
2 2	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES										
2 2 0	Matériel et installations techniques										
2 2 0 0	<i>Achat de matériel et installations techniques</i>	30.000	0	0	30.000	0	-17.000	13.000	0	0	13.000
2 2 0 2	<i>Location et leasing de matériel et installations techniques</i>	61.000	0	-11.000	50.000	0	0	50.000	0	0	50.000
2 2 0 3	<i>Entretien, exploitation et réparation de matériel et installations techniques</i>	95.000	0	0	95.000	0	0	95.000	0	0	95.000
	Total de l'article 2 2 0	186.000	0	-11.000	175.000	0	-17.000	158.000	0	0	158.000
2 2 1	Mobilier										
2 2 1 0	<i>Achat de mobilier</i>	75.000	0	20.000	95.000	0	2.000	97.000	0	0	97.000
2 2 1 2	<i>Location et leasing de mobilier</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 2 1 3	<i>Entretien et réparation de mobilier</i>	26.000	0	0	26.000	0	0	26.000	0	0	26.000
	Total de l'article 2 2 1	101.000	0	20.000	121.000	0	2.000	123.000	0	0	123.000
2 2 3	Matériel de transport										
2 2 3 0	<i>Achat de matériel de transport</i>	p.m.	0	0	p.m.			p.m.	0	0	p.m.
2 2 3 2	<i>Location et leasing de matériel de transport</i>	50.000	0	0	50.000	0	-15.000	35.000	0	0	35.000
2 2 3 3	<i>Entretien, exploitation et réparation de matériel de transport</i>	p.m.	0	0	p.m.			p.m.	0	0	p.m.
	Total de l'article 2 2 3	50.000	0	0	50.000	0	-15.000	35.000	0	0	35.000
2 2 5	Dépenses de documentation et de bibliothèque										
2 2 5 0	<i>Fond de bibliothèque</i>	5.000	0	0	5.000	0	0	5.000	-2.000	0	3.000
2 2 5 2	<i>Abonnements journaux et périodiques</i>	7.000	0	2.000	9.000	0	0	9.000	-6.000	0	3.000
	Total de l'article 2 2 5	12.000	0	2.000	14.000	0	0	14.000	-8.000	0	6.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 2	349.000	0	11.000	360.000	0	-30.000	330.000	-8.000	0	322.000
2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT										
2 3 0	Papeterie et fournitures de bureau										
2 3 0	<i>Papeterie et fournitures de bureau</i>	130.000	0	0	130.000	0	0	130.000	0	0	130.000
2 3 2	Charges financières										
2 3 2 0	<i>Frais bancaires</i>	1.000	0	0	1.000	-700	0	300	0	0	300
2 3 2 1	<i>Pertes de change</i>	p.m.	0	0	p.m.			p.m.	0	0	p.m.
	Total de l'article 2 3 2	1.000	0	0	1.000	-700	0	300	0	0	300
2 3 3	Frais de contentieux										
2 3 3	<i>Frais de contentieux</i>	22.000	0	0	22.000	3.400	6.600	32.000	-8.000	0	24.000
2 3 4	Domages et intérêts										
2 3 4	<i>Domages et intérêts</i>	p.m.	0	0	p.m.			p.m.	0	0	p.m.
2 3 5	Autres dépenses de fonctionnement										
2 3 5 0	<i>Assurances diverses</i>	5.000	0	-2.000	3.000	0	1.000	4.000	0	0	4.000
2 3 5 2	<i>Réunions internes</i>	9.000	0	5.000	14.000	-700	2.700	16.000	0	0	16.000
2 3 5 3	<i>Frais de manutention et déménagement</i>	40.000	0	-9.000	31.000	0	0	31.000	-23.000	0	8.000
2 3 5 4	<i>Dépenses d'archivage de documents</i>	58.000	0	0	58.000	0	0	58.000	0	0	58.000
2 3 5 5	<i>Dépenses de tenue de services</i>	3.000	0	0	3.000	-2.000	0	1.000	0	0	1.000
2 3 5 6	<i>Dépenses diverses</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total de l'article 2 3 5	115.000	0	-6.000	109.000	-2.700	3.700	110.000	-23.000	0	87.000
2 3 9	Information, communication et publication										
2 3 9	<i>Information, communication et publication</i>	10.000	0	3.000	13.000	0	0	13.000	0	0	13.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 3	278.000	0	-3.000	275.000	0	10.300	285.300	-31.000	0	254.300
2 4	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS										
2 4 0	Affranchissement de correspondance et frais de port										
2 4 0	<i>Affranchissement de correspondance et frais de port</i>	101.000	0	0	101.000	0	0	101.000	0	0	101.000
2 4 1	Télécommunications										
2 4 1 0	<i>Abonnements et redevances</i>	740.000	0	-5.000	735.000	0	-25.000	710.000	0	0	710.000
2 4 1 1	<i>Achat et installation d'équipements et de matériels de télécommunications</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total de l'article 2 4 1	740.000	0	-5.000	735.000	0	-25.000	710.000	0	0	710.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 4	841.000	0	-5.000	836.000	0	-25.000	811.000	0	0	811.000
2 5	FRAIS DE RÉUNIONS ET DE CONVOCATIONS										
2 5 0	Réunions et convocations en général										
2 5 0	<i>Réunions et convocations en général</i>	p.m.	0	0	p.m.			p.m.	0	0	p.m.
	TOTAL DU CHAPITRE 2 5	0	0	0	0			0	0	0	0
2 6	FRAIS ADMINISTRATIFS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES										
2 6 0	Frais d'experts et de réunions liés aux activités opérationnelles										
2 6 0 0	<i>Frais d'experts</i>	5.992.497	0	50.000	6.042.497	-120.250	-90.050	5.832.197		31.000	5.863.197
2 6 0 1	<i>Frais de réunions liées aux activités opérationnelles</i>	628.000	0	-50.000	578.000	0	117.000	695.000	-28.000	-31.000	636.000
	Total de l'article 2 6 0	6.620.497	0	0	6.620.497	-120.250	26.950	6.527.197	-28.000	0	6.499.197
2 6 1	Frais d'interprétation										
2 6 1	<i>Frais d'interprétation</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 6 2	Information, communication et publication										
2 6 2	<i>Information, communication et publication</i>	770.000	0	-180.000	590.000	0	50.000	640.000	-44.000	0	596.000
2 6 3	Frais de traduction										
2 6 3	<i>Frais de traduction</i>	1.050.000	0	-100.000	950.000	0	-50.000	900.000	30.000	0	930.000
2 6 4	Frais d'audits										
2 6 4	<i>Frais d'audits</i>	990.000	0	-95.000	895.000	120.250	445.750	1.461.000	-102.000	0	1.359.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 6	9.430.497	0	-375.000	9.055.497	0	472.700	9.528.197	-144.000	0	9.384.197
	Total du titre 2	20.251.497	0	-132.000	20.119.497	0	868.000	20.987.497	175.700	0	21.163.197
	TOTAL DEPENSES	49.524.497	0	-550.000	48.974.497	0	0	48.974.497	30	0	48.974.497

III.4. RESSOURCES HUMAINES

Le nombre de postes occupés par les agents temporaires est passé de 91 en 2009 à 97 en décembre 2010.

En ce qui concerne les agents contractuels, l'effectif cible de l'Agence pour 2010 est de 330 agents dont 310 autorisés et financés par les crédits EUR 27, 19 financés par la participation des pays candidats/tiers et 1 financé par les crédits FED.

Sur les 330 postes, 315 étaient occupés au 31 décembre 2010 dont 295 financés par les crédits EUR 27 alors qu'en décembre 2009, 323 postes étaient occupés. L'Agence comptait, toutefois 329 agents contractuels en février 2010 mais elle a dû faire face à des départs dès le 2^{ème} trimestre.

L'effectif annuel moyen de l'Agence était de l'ordre de 95 agents temporaires et 322 agents contractuels.

AGENTS TEMPORAIRES				
Catégories et grades	2009		2010	
	Réellement pourvus au 31/12/09	Autorisés dans le budget	Réellement pourvus au 31/12/10	Autorisés dans le budget
	Temp.	Temp.		
AD 14	1	1	1	1
AD 13	0	2	2	3
AD 12	3	7	5	5
AD 11	8	5	3	5
AD 10	3	7	8	11
AD 9	17	19	15	20
AD 8	14	13	20	15
AD 7	5	8	3	3
AD 6	1	3	3	5
AD 5	8	3	10	3
<i>Total AD</i>	60	68	70	71
AST 11	0	1	0	1
AST 10	1	2	1	0
AST 9	0	0	0	0
AST 8	0	0	1	1
AST 7	2	3	2	3
AST 6	3	3	2	3
AST 5	2	3	1	4
AST 4	11	9	13	14
AST 3	12	10	7	5
<i>Total AST</i>	31	31	27	31
Total général	91	99	97	102

AGENTS CONTRACTUELS				
	2009		2010	
	Réellement pourvus au 31/12/09	Effectifs "cible"	Réellement pourvus au 31/12/10	Effectifs "cible"
		323	327	315